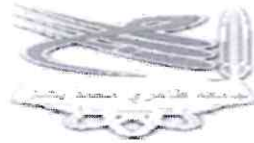


يا لجمهوريه الجزائريه الديمقراطيّه الشعبيه

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE TAHRI MOHAMED BECHAR
FACULTE DES SCIENCES EXACTES
NIF : 098608019033424



CAHIER DES CHARGES

CONSULTATION N°10/F.S.E/U.T.M.B/2024

ACQUISITION DES FOURNITURES AU PROFIT DES LABORATOIRES DE RECHERCHE AFFILIE A LA FACULTE DES SCIENCES EXACTES L'UNIVERSITE TAHRI MOHAMED BECHAR

(Frais De Fonctionnement Liés A La Recherche Scientifique Et Développement Technologiques)

Dans le cadre de budget de fonctionnement 2024. Chapitre (22-31)

L'opération s'effectuera sous forme des lots séparés par laboratoire.

LOT N° 01 : FOURNITURE POUR LABORATOIRE DES MOLECULES BIOACTIVES ET SEPARATION CHIRALE

- Sous Lot N°01 : Acquisition instrument scientifique.
- Sous Lot N°02 : Acquisition Matériel et instrument scientifique.
- Sous Lot N°03 : Acquisition fourniture

LOT N°02 : FOURNITURE POUR LABORATOIRE DE PHYSIQUE ET DISPOSITIFS A SEMI- CONDUCTEUR.

- Sous Lot N°01 : Acquisition Composants électroniques, mécaniques, audiovisuels et besoin des laboratoires

- Sous Lot N°02 : Acquisition de Matériels Informatiques
- Sous Lot N°03 : Acquisition instrument scientifique projet national de recherche
- Sous Lot N°04 : Acquisition Matériels et instrument scientifique Projet national de recherche

LOT N03 : FOURNITURE POUR LABORATOIRE DE FOURNITURE POUR LABORATOIRE DE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES ET LEURS APPLICATION DANS LES ZONES SAHARIENNES(LDERAS)

- Sous Lot N°01: Acquisition d'équipement scientifique (Interface intuitive pour surveiller et gérer l'ensemble de système Photovoltaïque déjà installé).
- Sous Lot N°02: Acquisition d'équipement scientifique (F/P Eolienne 500W /24V avec contrôleur Hybride MPPT).
- Sous Lot N°03: Acquisition d'équipement scientifique (Appareils de mesure solaire et thermique).

MAITRE D'OUVRAGE : FACULTE DES SCIENCES EXACTES

COCONTRACTANT :

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
جامعة طاهري محمد بشار
كلية العلوم الدقيقة
رقم التعريف الجبائي : 098608019033424

إعلان عن استشارة
رقم 10 /ك.ع.د. /ج.ط.م.ب/2024



تعلن كلية العلوم الدقيقة لجامعة طاهري محمد بشار عن إعلان عن استشارة من أجل مصاريف التشغيل المتعلقة بالبحث العلمي والتطور التكنولوجي لفائدة مخابر البحث التابعة لكلية العلوم الدقيقة جامعة طاهري محمد بشار (في إطار ميزانية التشغيل 2024) الباب 22-31 على شكل حصص متفرقة:

الحصة رقم 01: مخبر الجزيئات البيوفاعلة وفصل التماكب اليدوي.
الحصة الجزئية رقم 01: اقتناء أثاث والعتاد والأدوات والمعدات العلمية
الحصة الجزئية رقم 01: اقتناء المعدات والأدوات العلمية
الحصة الجزئية رقم 03: اقتناء أثاث

الحصة رقم 02: مخبر الفيزياء وأجهزة أشباه الموصلات .
الحصة الجزئية رقم 01: اقتناء المكونات الكترونية، ميكانيكية والسمعية والبصرية و مسننزمات واحتياجات المخابر
الحصة الجزئية رقم 02: اقتناء عتاد اعلام الالي
الحصة الجزئية رقم 03: اقتناء معدات علمية لمشروع بحث وطني
الحصة الجزئية رقم 04: اقتناء المواد والعتاد العلمية لمشروع بحث وطني

الحصة رقم 03: مخبر تطوير الطاقة المتجددة وتطبيقاتها بالمناطق الصحراوية
-الحصة الجزئية رقم 01: اقتناء أثاث والعتاد والأدوات والمعدات العلمية (Interface intuitive pour surveiller et gérer l'ensemble de système Photovoltaïque déjà installé).
-الحصة الجزئية رقم 02: اقتناء أثاث والعتاد والأدوات والمعدات العلمية (F/P Eolienne 500W /24V avec contrôleur Hybride MPPT)
-الحصة الجزئية رقم 03 : اقتناء أثاث والعتاد والأدوات والمعدات العلمية (Appareils de mesure solaire et thermique)

ملاحظة:
المشاركة: يحق للمتعهدين المشاركة في جميع الحصص.
المنح: يحق للمتعهد الاستفادة من حصة أو أجزاء منها حسب النشاط التجاري.
على المتعهدين الراغبين في التعاقد الاستشارة الامتثال (النشاط التجاري: مصنع.مستورد.بائع بالجملة أو بائع بالتجزئة) لسحب دفتر الشروط الموضوعية تحت تصرفهم:

بكلية العلوم الدقيقة
جامعة طاهري محمد بشار
ص.ب 417 بشار
السحب: يتم سحب دفتر الشروط من قبل شخص مخول له، منذ أول ظهور لهذه الاستشارة.

إيداع العروض : يجب أن تودع العروض (ملف المترشح) (العرض التقني) و (العرض المالي) المعدة في ثلاثة أظرفه بكلية العلوم الدقيقة جامعة طاهري محمد بشار، يجب أن يكون الظرف الخارجي مبهم و يجب أن يحمل العبارة الآتية:

" استشارة رقم 10 /ك.ع.د. /ج.ط.م.ب/ 2024 "
مصاريف التشغيل المتعلقة بالبحث العلمي والتطور التكنولوجي(اقتناء لوازم)
لفائدة مخابر البحث التابعة لكلية العلوم الدقيقة
جامعة طاهري محمد بشار
" لا يفتح إلا من طرف لجنة فتح الأظرف و تقييم العروض"

تحتوي العروض على الوثائق التالية :

(I) ملف المترشح :

1. تصريح بالترشح "النموذج مرفق بدفتر الشروط" ممضي، مؤرخ و ممضي مع طبع الختم
2. التصريح بالنزاهة مملوء مختوم، ممضي و مؤرخ
3. كل وثيقة تسمح بتقديم القدرات المرشحين و المتعهدين أو المناولين
4. نسخة مصادق عليها من طرف مصالح السجل التجاري من مستخرج السجل التجاري وان يكون مطابقا لموضوع الحصة المشارك فيه .
5. شهادة التصفية البنكية
6. نسخة من شهادات أداء المستحقات (CASNOS, CNASAT) قيد الصلاحية (أثناء تحضير العروض).
7. شروط التأهيل يجب على المتعهد ضرورة إيداع شهادة مهندس أو ماستر في الكهروضوئية او طاقة المتجددة للموظفين للمؤمنين لديه بانتسابهم CASNOS, CNASAT خاص بالحصة رقم 03.
8. مستخرج من جدول الضرائب أو جدول سارية المفعول (صلاحيتها أقل أو تساوي ستة أشهر) غير مسجل في قائمة الغشاشين.
9. رقم التعريف الجبائي NIF
10. شهادة س20 (C20) من مصلحة الضرائب.
11. قائمة المراجع المهنية المثبتة بشهادة حسن التنفيذ

(II) العرض التقني:

1. التصريح بالاكتتاب مملوء مختوم، ممضي و مؤرخ
2. كل الوثيقة تسمح بتقييم العرض التقني (التكوين، الضمانات التقنية، المصلحة ما بعد البيع، و مدة التمويل)
3. دفتر الشروط يحتوي في آخر صفحته على العبارة "قري و قبل" مكتوبة بخط اليد

(III) العرض المالي:

1. رسالة التعهد وفقا للنموذج المرفق لدفتر الشروط مملوءة، ممضاة، مؤرخة و مؤشرة.
2. جدول الأسعار بالوحدة مملوء ممضي، مؤرخ و مؤشر
3. الكشف الكمي و التقديري. مملوء ممضي، مؤرخ و مؤشر
4. نموذج رقمي للكشف الكمي و التقديري يوضع على قرص مضغوط.

القائمة المفصلة للوثائق المطلوبة مدونة في دفتر الشروط

1. صلاحية العروض:

يبقى المتعهدون ملزمين بعروضهم مدة 98 يوما (مدة تحضير العروض + ثلاثة (03) أشهر)

2. مدة تحضير العروض:

حددت مدة تحضير العروض بثمانية (08) أيام من أول يوم ظهور هذه الامتشارة بتاريخ:.....
و يؤجل هذا التاريخ تلقائياً إلى أول يوم عمل موالي إذا صادف هذا اليوم يوم عطلة .

3. تاريخ إيداع العروض:

تاريخ إيداع العروض هو آخر يوم من مدة تحضير العروض و ذلك من الساعة 08H00 حتى الساعة 10H:00
إذا تزامن يوم إيداع العروض مع يوم عطلة فيؤجل يوم الإيداع إلى يوم العمل الموالي مباشرة للعطلة.

4. فتح العروض:

تتم عملية فتح العروض التقنية و المالية في جلسة علنية في يوم إيداع العروض على الساعة العاشرة وخمسة عشر دقيقة صباحا (10H:15) بحضور المتعهدين أو ممثلهم الراغبين في ذلك بمقر كلية العلوم الدقيقة جامعة طاهري محمد بشار.

العميد

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE TAHRI Mohamed BECHAR
FACULTE DES SCIENCES EXACTES

Le numéro d'indentification fiscale : 098608019033424

AVIS DE CONSULTATION

N°10/F.S.E/ U.T.M.B/ 2024



FACULTE DES SCIENCES EXACTES LANCE AVIS DE CONSULTATION :

**ACQUISITION DES FOURNITURES AU PROFIT DES LABORATOIRES DE
RECHERCHE AFFILIE A LA FACULTE DES SCIENCES EXACTES
L'UNIVERSITE TAHRI MOHAMED BECHAR**

(Frais De Fonctionnement Liés A La Recherche Scientifique Et Développement Technologiques)

Dans le cadre de budget de fonctionnement 2024. Chapitre (22-31).

L'opération s'effectuera sous forme des lots séparés par laboratoire.

**LOT N° 01 : FOURNITURE POUR LABORATOIRE DES MOLECULES BIOACTIVES ET
SEPARATION CHIRALE**

- **Sous Lot N°01 :** Acquisition instrument scientifique.
- **Sous Lot N°02 :** Acquisition Matériel et instrument scientifique.
- **Sous Lot N°03 :** Acquisition fourniture

**LOT N°02 : FOURNITURE POUR LABORATOIRE DE PHYSIQUE ET DISPOSITIFS A SEMI-
CONDUCTEUR.**

- **Sous Lot N°01 :** Acquisition Composants électroniques, mécaniques, audiovisuels et besoin des laboratoires
- **Sous Lot N°02 :** Acquisition de Matériels Informatiques
- **Sous Lot N°03 :** Acquisition instrument scientifique projet national de recherche
- **Sous Lot N°04 :** Acquisition Matériels et instrument scientifique Projet national de recherche

**LOT N°03 : FOURNITURE POUR LABORATOIRE DE FOURNITURE POUR LABORATOIRE
DE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES ET LEURS APPLICATION DANS
LES ZONES SAHARIENNES(LDERAS)**

- **Sous Lot N°01:** Acquisition d'équipement scientifique (Interface intuitive pour surveiller et gérer l'ensemble de système Photovoltaïque déjà installé).
- **Sous Lot N°02:** Acquisition d'équipement scientifique (F/P Eolienne 500W /24V avec contrôleur Hybride MPPT).
- **Sous Lot N°03:** Acquisition d'équipement scientifique (Appareils de mesure solaire et thermique).

N/B :

PARTICIPATION : LES SOUMISSIONNAIRES PEUVENT PARTICIPER POUR TOUS LES LOTS SELON LEUR DOMAINE D'ACTIVITE

ATTRIBUTION : LES SOUMISSIONNAIRES PEUVENT ETRE ATTRIBUTAIRE D'UN LOT OU PLUSIEURS SOUS LOTS SELON LEUR DOMAINE D'ACTIVITE.

LES SOUMISSIONNAIRES INTERESSANTS PAR LE PRESENT AVIS DE CONSULTATION (ACTIVITE : FABRICANT, IMPORTATEUR, GROSSISTE ET DETAILLANT).

Retrait : Les soumissionnaires désirant soumissionner à la présente consultation peuvent retirer le cahier des charges dès la parution de cet avis auprès de :

**FACULTE DES SCIENCES EXACTES
BP 417 -08000- BECHAR**

Dépôt des Offres : Les offres (le dossier de candidature), (l'offre technique), (l'offre financière) sont insérés dans une enveloppes séparées et cachetées, ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme doivent déposer auprès de **FACULTE DES SCIENCES EXACTES**, et comportent la mention suivante :

ACQUISITION DES FOURNITURES AU PROFIT DES LABORATOIRES DE RECHERCHE AFFILIE A LA FACULTE DES SCIENCES EXACTES L'UNIVERSITE TAHRI MOHAMED BECHAR

(Frais De Fonctionnement Liés A La Recherche Scientifique Et Développement Technologiques)

Dans le cadre de budget de fonctionnement 2024. Chapitre (22-31).

L'opération s'effectuera sous forme des lots séparés par laboratoire.

« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres contiendront les documents suivants :

I) DOSSIER DE CANDIDATURE

1. Déclaration de candidature (dûment remplis datée, signée et cachetée)
2. Déclaration de probité (dûment remplis datée, signée et cachetée)
3. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants
- 5 La copie de l'extrait du registre de commerce en cours de validité (Activité : fabricant, importateur ou grossiste. **Code Registre du commerce**) Il doit être cohérent avec le sujet du cours auquel vous participez
- 6 Attestation de solvabilité Bancaire
- 7 Copie des attestations d'affiliation et de mise à jour (CASNOS, CNASAT,) en cour de validités; durant la période de préparation de l'offre
- 8 Condition d'habilitation : le soumissionnaire doit avoir impérativement un ingénieur et/ou un master en énergie photovoltaïque ou énergies renouvelables (diplôme et affiliation CNAS/CASNOS)
- 9 Un extrait de rôles apuré ou portant la mention «déclaration» certifié le receveur (moins ou égale à trois mois) porte la mention « non inscrit dans la liste des fraudeurs »
- 10 Le numéro d'identification fiscal
- 11 Attestation C20 des impôts

II L'OFFRE TECHNIQUE

1. La déclaration à souscrire dûment remplis datée, signée et cachetée
2. Tout document permettant d'évaluer l'offre technique (formation, garantie technique, service après vente, délais de fourniture)
3. Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

III L'OFFRE FINANCIERE

1. Lettre de soumission dûment datée, signée et cachetée
2. Bordereau des prix unitaires
3. Devis quantitatif et estimatif
4. Format numérique des bordereaux et du devis sur un CD/DVD

La liste détaillée des documents demandés sont mentionnés dans le cahier des charges.

- **Validité des Offres** : Les soumissionnaires resteront engager par leurs offres pendant (98) jours, (La durée de préparation des offres + trois (03) Mois).
- **Durée de préparation des offres** : La durée de préparation des offres est fixée à **Huit (08) Jours**, à partir dès le premier jour d'apparition soit le :..... Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, ce jours sera prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.
- **Date et Dépôt des Offres** : La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation et cela **de 08H00 jusqu'à 10h :00 mn** .Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.
- **Ouverture des Offres** : L'ouverture des plis techniques et financiers aura lieu en séance publique le jour de dépôt des offres à **10h : 15mn** au siège de FACULTE DES SCIENCES EXACTES

LE DOYEN

NOTE AUX SOUMISSIONNAIRES

ARTICLE N°01 - OBJET DE CAHIER DES CHARGES

Le présent cahier des charges relatif à la consultation définit les conditions de participation des soumissionnaires et les critères d'évaluation de leurs offres concernant :

ACQUISITION DES FOURNITURES AU PROFIT DES LABORATOIRES DE RECHERCHE AFFILIE A LA FACULTE DES SCIENCES EXACTES L'UNIVERSITE TAHRI MOHAMED BECHAR

(Frais De Fonctionnement Liés A La Recherche Scientifique Et Développement Technologiques)

Dans le cadre de budget de fonctionnement 2024. Chapitre (22-31)

LOT N° 01 : FOURNITURE POUR LABORATOIRE DES MOLECULES BIOACTIVES ET SEPARATION CHIRALE

- **Sous Lot N°01** : Acquisition instrument scientifique.
- **Sous Lot N°02** : Acquisition Matériel et instrument scientifique.
- **Sous Lot N°03** : Acquisition fourniture

LOT N°02 : FOURNITURE POUR LABORATOIRE DE PHYSIQUE ET DISPOSITIFS A SEMI-CONDUCTEUR.

- **Sous Lot N°01** : Acquisition Composants électroniques, mécaniques, audiovisuels et besoin des laboratoires

- **Sous Lot N°02** : Acquisition de Matériels Informatiques
- **Sous Lot N°03** : Acquisition instrument scientifique projet national de recherche
- **Sous Lot N°04** : Acquisition Matériels et instrument scientifique Projet national de recherche

LOT N°03 : FOURNITURE POUR LABORATOIRE DE FOURNITURE POUR LABORATOIRE DE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES ET LEURS APPLICATION DANS LES ZONES SAHARIENNES(LDERAS)

- **Sous Lot N°01**: Acquisition d'équipement scientifique (Interface intuitive pour surveiller et gérer l'ensemble de système Photovoltaïque déjà installé).
- **Sous Lot N°02**: Acquisition d'équipement scientifique (F/P Eolienne 500W /24V avec contrôleur Hybride MPPT).
- **Sous Lot N°03**: Acquisition d'équipement scientifique (Appareils de mesure solaire et thermique).

ARTICLE N°02- MODE DE PASSATION DE CONSULTATION

La présente consultation est passée après consultation conformément à l'article N° 13 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

ARTICLE N°03 - RETRAIT DU CAHIER DES CHARGES

Les candidats intéressés par le présent avis, peuvent retirer un dossier de la consultation, auprès de la :

**FACULTÉ DES SCIENCES EXACTES
BP 417 Boulevard de l'indépendance**

Le retrait se fera par une personne dûment mandatée, ou peut-être adressée au candidat qui en fait demande, dès la parution de l'avis de consultation.

La date limite de dépôt des offres est fixée à huit (08 Jours) de 8 :00 à 10 :00 après la première parution.

ARTICLE 04 : ÉLIGIBILITÉ DES SOUMISSIONNAIRES

L'avis de la consultation, s'adresse à tous les soumissionnaires fabricants des fournitures, les importateurs, les grossistes, détaillants, objets de la consultation répondant aux conditions de soumission définies ci-dessous, en vertu des dispositions de l'article 13 et 14 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

Ne peuvent soumissionner que les entreprises qualifiées (fabricants, les importateurs, les grossistes, détaillants objets de la consultation) proposant des fournitures d'origine, et en situation régulière vis-à-vis des organismes fiscaux et qui ne tombent pas sous le coup d'une exclusion légale telle que : - Interdiction pénale, faillite, incapacité juridique.

ARTICLE N°5 - ETUDE DE CAHIER DES CHARGES

Avant de préparer son offre le soumissionnaire devra étudier attentivement le présent cahier des charges afin de :

- Se faire une idée claire sur la nature et l'ampleur des fournitures et l'acquisition des produits.
- Formuler son dossier d'offre conformément aux dispositions contenues dans le cahier des charges.
- Toute offre non conforme sera purement et simplement rejetée.

Un exemplaire de la convention liant les membres du groupement, sera joint à la soumission.

ARTICLE N° 06 - QUALIFICATION DES CANDIDATS

- Quel que soit le mode de passation retenu, la consultation ne peut être attribuée par le service contractant qu'à une entreprise jugée apte à l'exécution
- Le service contractant doit vérifier les capacités techniques, professionnelles et financières des candidats et soumissionnaires, avant de procéder à l'évaluation des offres techniques.
- La qualification peut être revêtir le caractère d'un certificat de qualification ou d'un agrément obligatoire lorsqu'elle est prévue par les textes réglementaires.
- En vue d'une meilleure rationalisation du choix des soumissionnaires, lors de l'évaluation des candidatures, le service contractant s'informe, le cas échéant, de leurs capacités par tout moyen légal, auprès d'autres services contractants, des administrations et organismes chargés d'une mission de service public, des banques et des représentations algériennes à l'étranger.
- Les contrats seront conclus sans l'assistance ou l'intervention directe ou indirecte.
- d'aucun courtier, intermédiaire, commissionnaire, agent d'affaires ou assimilé

ARTICLE N° 07 - PIECES A FOURNIR PAR LES SOUMISSIONNAIRES

Les soumissionnaires doivent **obligatoirement** fournir un dossier de candidature, dossier technique et dossier financier, en langue française ou en arabe comprenant les documents suivants :

I)-DOSSIER DE CANDIDATURE

- 1 Déclaration de candidature (dûment remplis datée, signée et cachetée)
- 2 Déclaration de probité (dûment remplis datée, signée et cachetée)
- 3 Copie du statut de l'entreprise (personne morale)
- 4 Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants
- 5-La copie de l'extrait du registre de commerce en cours de validité (Activité : fabricant, importateur ou grossiste. **Code Registre du commerce** Il doit être cohérent avec le sujet du cours auquel vous participez
- 6- Attestation de solvabilité Bancaire
- 7 Un extrait de rôles apuré ou portant la mention «déclaration» certifié le receveur (moins ou égale à trois mois) porte la mention « non inscrit dans la liste des fraudeurs »
- 8 Le numéro d'identification fiscal
- 9 Attestation C20 des impôts

II)- L'OFFRE TECHNIQUE

- 1 La déclaration à souscrire dûment remplis datée, signée et cachetée
- 2 Tout document permettant d'évaluer l'offre technique (formation, garantie technique, service après vente, délais de fourniture)
- 3 Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

II. L'OFFRE FINANCIERE

- 1 Lettre de soumission dûment datée, signée et cachetée
- 2 Bordereau des prix unitaires
- 3 Devis quantitatif et estimatif
- 4 Format numérique des bordereaux et du devis sur un CD/DVD

Le service contractant se réserve le droit de vérifier, par n'importe quel moyen, les informations données par le soumissionnaire. Toute inexactitude dans les informations données, entraîne automatiquement le rejet de l'offre correspondante et sera définitivement écarté de tous les appels d'offres à venir. La numérotation des pièces listées ci-dessus doit être respectée.

ARTICLE N°08- LIEU DE DEPOT DES OFFRES

Les offres doivent être déposées directement à l'adresse spécifiée ci-dessous :

FACULTE DES SCIENCES EXACTES
BP 417 Boulevard de l'indépendance.

En application des dispositions de l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

ARTICLE N°09 – DUREE DE PRESENTATION DES OFFRES

La date et l'heure limite, accordée aux concurrents, pour la remise des soumissions complètes, est fixée à **HUIT JOURS** (08 Jours) 8 :00 à 10 :00 après la première parution.

L'ouverture des plis se fera le même jour à 10H15 en présence des soumissionnaires. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. (En application des dispositions de l'article 66 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

ARTICLE N°10 – OFFRES HORS DELAI

Aucune offre ne sera reçue par l'administration après expiration des délais de dépôt de l'offre fixé dans l'avis de consultation.

ARTICLE N°11 - MODIFICATION DES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION

Le service contractant peut avant la date limite de dépôt des offres apporter les modifications ou complément au dossier de la consultation et cela par sa propre initiative ou en réponse à une demande d'éclaircissement, celui-ci doit alors notifier ces modifications ou compléments éventuels par le biais d'un additif qui sera transmis par écrit à tous les soumissionnaires au plus tard dans les dix jours qui suivent la date de parution de la consultation. Ces éventuelles modifications sont opposables à tous les soumissionnaires afin de donner le temps nécessaire aux soumissionnaires d'opérer les changements éventuels, le maître de l'ouvrage peut, s'il le juge utile, procéder à une prolongation des délais de l'avis de la consultation.

ARTICLE N°12 – ECLAIRCISSEMENTS APPORTES AU DOSSIER DE LA CONSULTATION

Un délai de huit jours à partir de la parution de la consultation est accordé à tout soumissionnaire désirant obtenir des éclaircissements sur le dossier de la consultation. Il pourra notifier à la faculté sciences exactes de l'Université Tahri Mohamed Bechar sa requête ciblant tous les points à éclaircir, par écrit, par fax en une seule fois :

FACULTÉ DES SCIENCES EXACTES

Fax : 049 23 89 88

FACULTE DES SCIENCES EXACTES répondra par écrit une seule fois, à toute demande d'éclaircissements sur le dossier de la consultation qu'il aura reçue, dans les délais impartis. Ces éclaircissements reprendront les questions et les réponses qui seront transmises à tous les soumissionnaires sans décliner l'identité du demandeur.

ARTICLE N°13 – DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Les offres seront valables pendant la durée de préparation des offres + trois (03) Mois après la date limite de remise fixée ci-dessus (3 mois augmentent par la date de préparation des offres). Une offre reçue, précisant sa validité pour une période plus courte, sera écartée par faculté des sciences exactes l'Université Tahri Mohamed de BECHAR car considérée comme non conforme aux conditions du cahier des charges.

ARTICLE N°14– FORME ET SIGNATURE DES OFFRES

1 : Le soumissionnaire préparera les documents constituant son offre en une copie (pour le dossier de candidature, plis technique et financier)

2 : L'offre portera la signature de les ou les personnes autorisée (s) à engager le soumissionnaire au titre de la convention.

L'autorisation sera constituée par un pouvoir donné par écrit et joint à l'offre dans le cas où le signataire de la soumission est autre que le premier responsable de l'entreprise.

3 : L'offre ne comportera aucune modification, surcharge ou suppression à l'exception de celles effectuées conformément aux instructions du service contractant, ou de celles qui sont destinées à corriger les erreurs du soumissionnaire, auquel cas de telles corrections, seront paraphées par le ou les signataire(s) de l'offre.

Aucun soumissionnaire ne peut participer à l'offre d'un autre soumissionnaire dans le cadre du même marché à quelque titre que ce soit.

ARTICLE N°15 – PRESENTATION DES OFFRES

Le soumissionnaire est tenu de présenter soigneusement toutes les pièces exigées et qui devront obligatoirement être jointes séparément dans chaque enveloppe correspondante (une enveloppe contenant le dossier de candidature, une enveloppe l'offre technique, une enveloppe contenant l'offre financière, les trois enveloppes seront placées dans une enveloppe anonyme dument cachetée portant la mention suivante :

A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS

ET D'EVALUATION DES OFFRES

AVIS DE CONSULTATION N°10/U.T.M.B/B.F/2024

ACQUISITION DES FOURNITURES AU PROFIT DES LABORATOIRES DE RECHERCHE AFFILIE A LA FACULTE DES SCIENCES EXACTES L'UNIVERSITE TAHRI MOHAMED BECHAR

(Frais De Fonctionnement Liés A La Recherche Scientifique Et Développement Technologiques)

Dans le cadre de budget de fonctionnement 2024. Chapitre (22-31)

L'opération s'effectuera sous forme des lots séparés par laboratoire.

Si l'enveloppe extérieure n'est pas marquée comme indiquée ci-dessus l'administration ne sera en aucun cas responsable lorsque l'offre est égarée ou qu'elle est ouverte prématurément.

1. Une enveloppe extérieure anonyme qui contiendra :

Les trois enveloppes **A (Dossier de Candidature)**, **B(Offre Technique)** **C(Offre Financière)** laquelle portera l'adresse de **FACULTE DES SCIENCES EXACTES**, le numéro de l'avis de consultation et l'objet de la soumission avec la mention :

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

NB : Si l'enveloppe extérieure n'est libellée comme indiqué ci-dessus, faculté des sciences exactes l'Université Bechar ne sera en aucun cas responsable de ce que l'offre soit égarée ou de ce qu'elle soit ouverte prématurément par mégarde.

ARTICLE N°16 – DOCUMENTS PRECISANT LA CONFORMITE DES FOURNITURES

Il est précisé au soumissionnaire, que les normes de fabrication, de matériaux et d'équipements, les références à des noms de marque ou à des numéros de catalogue, que faculté des sciences exactes l'Université de TAHRI MOHAMED Bechar a inséré dans ses prescriptions techniques, ont été faits uniquement à titre **descriptif et non pas restrictif**. Le soumissionnaire peut substituer d'autres normes, d'autres noms de marque et/ou d'autres numéros de catalogue, pourvu qu'il démontre, à la satisfaction de faculté des sciences exactes l'Université Bechar, que les normes, noms et numéros de catalogue ainsi substitués sont substantiellement équivalents ou supérieurs (technologie récente) à celles et à ceux des prescriptions techniques donnée par l'Université Bechar.

Toute la documentation concernant les équipements doit être en langue arabe ou en française.

ARTICLE N°17 – NEGOCIATION AVEC LE SERVICE CONTRACTANT

Aucune négociation n'est autorisée avec les soumissionnaires après l'ouverture des plis et durant l'évaluation des offres pour le choix des partenaires cocontractant sauf dans les cas prévu par les dispositions du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

ARTICLE N°19 – FRAIS DE SOUMISSION

Le soumissionnaire supportera toutes les dépenses encourues du fait de la préparation et de la présentation de son offre et le service contractant ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable quelque soit le déroulement ou l'issue de la procédure de la consultation.

ARTICLE N°18 – MONTANT DE L'OFFRE

Le soumissionnaire indiquera sur le devis quantitatif et estimatif approprié, joint au présent dossier, les prix unitaires et le montant total de l'offre des fournitures. Ce montant sera porté sur la soumission en toutes taxes comprises

ARTICLE N°19– LANGUE DE L'OFFRE

L'offre présentée par le soumissionnaire, ainsi que toute correspondance et tout document concernant l'offre, échangés entre le soumissionnaire et le service contractant **seront rédigés exclusivement en langue arabe et / ou en langue française.**

ARTICLE N°20 – MODELE DE SOUMISSION

Les soumissionnaires complèteront le modèle de soumission, le bordereau des prix unitaires et le devis quantitatif et estimatif correspondant, fournis dans le dossier de la consultation, en indiquant les fournitures faisant l'objet de consultation, les décrivant brièvement en faisant connaître les quantités et les prix en toutes taxes comprises.

ARTICLE N°21 – CONTROLE INTERNE

Dans le cadre du contrôle interne il est institué une commission « d'ouverture des plis et d'évaluation des offres », cette commission est composée de fonctionnaire qualifié, relevant du service contractant, choisis en raison de leur compétence.

La Commission « d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Conformément à l'article 160 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public , une commission « d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » dont la composition fixée par décision DOYEN de FACULTÉ DES SCIENCES EXACTES, est créée dans le cadre des procédures légales et réglementaires.

ARTICLE N°22 – CARACTERE CONFIDENTIEL DE LA PROCEDURE D'EXAMEN ET D'EVALUATION DES OFFRES

Aucune information relative à l'examen, aux éclaircissements à l'évaluation et à la comparaison des offres et aux recommandations relatives à l'attribution de consultation ne pourra être divulguée aux soumissionnaires ou à toute autre personne étrangère à la procédure d'examen et d'évaluation, après l'ouverture des plis et jusqu'à la publication de l'avis d'attribution provisoire qui sera inséré dans le tableau d'affichage et dans les mêmes formes que l'avis de consultation ouvert avec exigence de capacités minimales. Toute tentative effectuée par un soumissionnaire pour influencer le Maître de l'ouvrage au cours de la procédure d'examen, d'évaluation et de comparaison des offres et dans sa décision relative à l'attribution du marché conduira au rejet de l'offre de ce soumissionnaire.

ARTICLE N°23 – CAS DE DESISTEMENT DU FOURNISSEUR RETENUS

Lorsque l'attributaire d'un marché public se désiste avant la notification de la convention ou refuse d'accuser réception de la notification de la convention, le service contractant peut continuer l'évaluation des offres restantes, après avoir annulé l'attribution provisoire du marché, dans le respect du principe du libre jeu de la concurrence, des exigences du choix de l'offre économiquement la plus avantageuse. L'offre du soumissionnaire qui se désiste du marché est maintenue dans le classement des offres.

ARTICLE N°24 – DROIT RECONNU AU SERVICE CONTRACTANT DE REJETER UNE OFFRE

- S'il est établi que certaines pratiques du soumissionnaire concerné sont constitutives d'abus de position dominante du marché ou si elle fausserait, de toute autre manière, la concurrence dans le secteur concerné.
- Si l'offre financière globale ou dont un ou plusieurs prix de son offre financière paraissent anormalement bas, par rapport à un référentiel des prix, les justifications et les précisions jugées utiles. Après avoir vérifié les justifications fournies, le service contractant rejette cette offre par décision motivée, si elle juge que la réponse du soumissionnaire n'est pas justifiée au plan économique.
- Si l'offre financière jugée excessive par rapport à un référence des prix. E service contractant rejette cette offre, par décision motivée.

1. OUVERTURE DES PLIS

- L'ouverture des plis s'effectuera par la commission « d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » dont les membres sont désignés par le responsable du service contractant dans le cadre des procédures légales et réglementaires en vigueur.
- La commission « d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » a pour mission :
- De constater la régularité de l'enregistrement des offres ;
- De dresser la liste des candidats ou soumissionnaires dans l'ordre d'arrivée des plis de leurs dossiers de candidature de leurs offres, avec l'indication du contenu, des montants des propositions et des rabais éventuels ;
- De dresser la liste des pièces constitutives de chaque offre ;
- De parapher les documents des plis ouverts, qui ne sont pas concernés par la demande de complément ;
- De dresser séance tenante, le procès verbal signé par tous les membres présents de la commission, qui doit contenir les réserves éventuelles formulées par les membres de la commission ;
- D'inviter, le cas échéant, par écrit, par le biais du service contractant, les candidats ou soumissionnaires à compléter leurs offres techniques, dans un délai maximum de dix (10) jours, à compter de la date d'ouverture des plis, sous peine de rejet de leurs offres, par les documents manquants ou incomplets exigés, à l'exception du mémoire technique justificatif. En tout état de cause, sont exclus de la demande de complément tous les documents émanant des soumissionnaires qui servent à l'évaluation des offres ;
- Proposer au service contractant, le cas échéant, dans le procès-verbal, de déclarer l'infructuosité de la procédure, dans les conditions fixées à l'article 40 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ;
- Restituer, par le biais du service contractant, aux opérateurs économiques concernés, le cas échéant, leurs plis non ouverts, dans les conditions prévues par le décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

2. PROCESSUS DU TRAITEMENT DES OFFRES :

Après l'ouverture des enveloppes, la commission « d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » vérifiera :

1- pour les offres techniques (A)

- a) si les pièces demandées dans le dossier de l'avis de consultation sont données au complet, dans leur intégralité.
- b) si les documents ont été correctement paraphés et signés.
- c) Si la proposition technique est conforme au cahier des charges

La commission « d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » écartera toute offre dont elle déterminera que le dossier est incomplet et / ou non conforme ;

Le soumissionnaire ne pourra pas la rendre conforme ultérieurement en la corrigeant.

2 - pour les offres financières (B)

- a) si la soumission a été correctement remplie et signée.
- b) si le bordereau détail estimatif et quantitatif est correctement rempli et correspond intégralement à celui du cahier des charges.
- c) si l'offre contient des erreurs de calcul, auquel cas la commission « d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » procédera à la rectification sur la base qui suit :
 - S'il y a contradiction entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant ce prix par les quantités, le prix unitaire fera foi et le prix total sera corrigé. Si le fournisseur n'accepte pas la correction des erreurs, son offre sera écartée. S'il y a contradiction entre lettres et chiffres, le montant en toutes lettres prévaudra.

- La commission « d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » écartera toute offre dont elle déterminera qu'elle n'est pas substantiellement conforme ; le soumissionnaire ne pourra pas la rendre conforme ultérieurement en la corrigeant.

Les résultats et conclusions du traitement des offres seront exploités par la commission « d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » dans les conditions prévues par l'article 72 du décret n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

ARTICLE N°26 – MODIFICATION ET RETRAIT DES OFFRES

Sous réserves des dispositions énoncées au paragraphe sus cité, aucune offre ne peut être modifiée et ne peut être retirée dans l'intervalle compris entre la date limite de dépôt des offres et l'expiration de la période de validité de l'offre.

ARTICLE N°27 – CONNAISSANCE DU DOSSIER DE LA CONVENTION

Le soumissionnaire doit prendre connaissance de toutes les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans les documents de la consultation.

Le soumissionnaire assumera seul les risques pour défaut de fourniture de renseignements exigés et de présentation d'une offre non conforme aux exigences des documents de la consultation.

Le soumissionnaire doit apprécier toutes les difficultés résultant de l'exécution des prestations objet de la convention et pour lesquelles aucune réclamation ne sera prise en considération.

ARTICLE N°28 – DOCUMENTS A REMPLIR ET/OU COMPLETER

Les documents suivants sont à compléter comme indiqué ci-dessous et constitueront l'Offre proprement dite. Chaque page de ces documents devra être paraphée, la dernière doit être datée et signée et les cas échéant revêtue de la mention ' **LU et ACCEPTE**'

Le modèle de soumission (le modèle remis est à utiliser).

La déclaration à souscrire (le modèle remis est à utiliser).

La déclaration de probité, (le modèle remis est à utiliser).

La déclaration de candidature, (le modèle remis est à utiliser).

La déclaration du sous-traitant, (le modèle remis est à utiliser).

Le CPS est à compléter dans ces articles (....) Et (.....).

Le bordereau des prix unitaires

Le devis quantitatif et estimatif.

ARTICLE N°29– ECLAIRCISSEMENTS CONCERNANT LES OFFRES

En vue de faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des offres, FACULTE DES SCIENCES EXACTES a toute latitude pour demander aux soumissionnaires de donner des éclaircissements sur leur offre au plus tard dans les dix jours. La demande d'éclaircissements se fera par écrit, ainsi que la réponse. « FACULTE DES SCIENCES EXACTES » Fax numéro 049 23 89 88

Aucun changement de prix, en majoration ou diminution, ou de modification substantielle de l'offre ne seront autorisés.

ARTICLE N° 30– CORRECTIONS DES ERREURS

1 : Les offres qui sont été reconnues conformes au dossier de la consultation, seront vérifiées par le service contractant pour en rectifier les erreurs de calcul éventuelles. Les erreurs seront corrigées par le service contractant de la façon suivante :

- a) Lorsqu'il existe une différence entre le montant en chiffre et le montant en lettre, le montant en lettre fera foi.
- b) Lorsqu'il existe une différence entre le prix unitaire et le montant total obtenu, en effectuant le produit du prix unitaire par la quantité, le prix unitaire cité fera foi, à moins que le service contractant n'estime qu'il s'agit d'une erreur grossière de virgule dans le prix unitaire auquel cas la montant total fera foi, et le prix unitaire sera corrigé.

2 : Le montant figurant à la soumission, sera rectifié par le service contractant conformément à la procédure décrite ci-dessus, et avec le consentement du soumissionnaire. Si le soumissionnaire n'accepte pas la correction ainsi effectuée, son offre sera rejetée.

Toute offre portant des erreurs de calcul corrigé (tolérance de $\pm 10\%$). est qui influe sur le classement des soumissionnaires sera rejetée.

ARTICLE N°31 – EVALUATION ET COMPARAISON DES OFFRES

La commission « d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » déterminera d'abord, si le soumissionnaire a présenté une offre conforme à l'objet de la consultation et aux conditions du cahier des charges, ainsi que sa qualification, sa spécialisation en fourniture de ces équipements et son aptitude à exécuter la convention de façon satisfaisante. Si ces critères ne sont pas satisfaits, l'offre sera purement et

simplement écartée. Les offres conformes seront ensuite analysées en deux phases (évaluation technique et évaluation financière), sur la base des critères définis ci-après :

01) Evaluation technique

Cette évaluation sera notée sur **80 points** et tiendra compte des éléments ci-après :

A) Qualité du soumissionnaire (30) points

- Si le soumissionnaire est un fabricant ou importateur il lui est attribué : **30 points**
- Si le soumissionnaire est un grossiste il lui est attribué : **25 points.**
- Si le soumissionnaire est un détaillant il lui attribué : **10 points.**

B) Expérience du soumissionnaire (10) points

Chaque soumissionnaire bénéficiera du (01) point pour chaque opération de même type

Soit au totale 10 points

Justificatif :

Documents à fournir : Procès-verbal de réception définitive pour chaque convention réalisée de même type ou attestation de bonne exécution pour chaque convention réalisée de même type.

C) Garantie technique (10) points

Chaque soumissionnaire doit obligatoirement présenter une notice pour la durée de garantie pas e 2 à 5 ans minimum est requise qu'il assure

Note = (période considérée /période la plus grande) X10

D) Délai de livraison (30) points

Les soumissionnaires doivent indiquer à l'article 1.07 du cahier des clauses administratives générales ci-joint, les délais pendant les quels ils comptent réaliser la convention. Le soumissionnaire ayant proposé le délai le plus court bénéficiera de 30 points. Les autres soumissionnaires seront notés par application de la formule suivante :

Note = (délai le plus court/délai considéré) X30

La note technique globale sera obtenue par addition de l'ensemble des points obtenus par application de la méthodologie qui procède. Toute note technique inférieure à **40 points sur 80** sera écartée.

02) Evaluation financière :

Le soumissionnaire qui présentera l'offre la moins disante et aura dépassé la note éliminatoire sera retenue et attributaire.

En cas d'égalité du soumissionnaire, le choix sera porté sur celle qui a obtenu la meilleure note technique.

En cas d'égalité des offres techniques et financières, le choix portera sur le soumissionnaire le mieux noté en délai de livraison

NB : Le maître de l'ouvrage a le droit de demandé des échantillons de fourniture ou équipements avant l'avis d'attribution, Cette demande d'échantillon, Conformément aux dispositions de l'article 68 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

ARTICLE N°32 – DROIT DE L'ANNULATION DE LA CONSULTATION

Le service contractant se réserve le droit soit de renoncer à l'attribution de la consultation, soit d'annuler et de recommencer la procédure de la consultation, dans les cas suivants :

- Si les éléments de base du projet ont été modifiés.
- Si les circonstances exceptionnelles entravent l'exécution Normale de la convention.

L'offre remise par le soumissionnaire doit être strictement conforme (contenu et forme) aux conditions du Cahier des Prestations Spéciales. Au cas ou le soumissionnaire veut apporter des suggestions, il devra les consigner en annexe, sans pour autant modifier la forme et le contenu du cahier des prescriptions spéciales.

- Un soumissionnaire peut refuser de prolonger la validité de son offre.
- Le soumissionnaire acceptant la demande de modifier son offre et ne saura autoriser à le faire.

ARTICLE N°33– NOTIFICATION ET PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE LA CONSULTATION

L'avis d'attribution provisoire de la consultation est inséré dans les organes de presse qui ont assuré la publication de la consultation, lorsque cela est possible, en précisant le prix, les délais de

realisation et tous les elements qui ont permis le choix de l'attributaire de la consultation. Les résultats de l'évaluation des offres techniques et financières sont communiqués dans l'avis d'attribution provisoire de la consultation. Ne sont communiqués dans l'avis d'attribution provisoire de la consultation que les résultats de l'évaluation des offres techniques et financières de l'attributaire provisoire de consultation. Pour les autres soumissionnaires, le service contractant est tenu d'inviter, dans le même avis, ceux d'entre eux qui sont intéressés, de se rapprocher de ses services, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire de la consultation, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. Le service contractant doit préciser dans l'avis d'attribution provisoire de la consultation, son numéro d'identification fiscale (NIF) et celui de l'attributaire provisoire de la consultation, le cas échéant, conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

N.B: les fournisseurs soumissionnaires sera au maximum un seul lot.

SPECIMEN DE TABLEAU D'ATTRIBUTION

PROJET	FOURNISSEUR	N.I.F	MONTANT (DA) en TTC	DELAI	NOTE. GLOBALE	OBS.

ARTICLE N°34 – CONDITION DE REJET DES OFFRES

Il reste entendu que toute offre incomplète ou comportant des documents non valides ou présentant des irrégularités sera purement et simplement rejeté par la commission « d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

ARTICLE N°35 – LE RECOURS

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, un délai de 10 jours est accordé aux soumissionnaires pour tout recours à compter du premier jour de parution de l'avis d'attribution provisoire.

NB Le recours sera adressé à la Commission des Marchés compétente du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Toute autre doléance, après approbation de la convention doit être adressée au service contractant excepté tout autre organisme.

Le.....A

**Lu et Accepté
Le Soumissionnaire**

PROJET DE CONVENTION
IDENTIFICATION DES PARTIES CONTRACTANTES
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE TAHRI MOHAMED BECHAR
FACULTE DES SCIENCES EXACTES
N.I.F: 098608019033424



N° D'OPERATION:

**INTITULE DE L'OPERATION : ACQUISITION DES FOURNITURES AU PROFIT DES
LABORATOIRES DE RECHERCHE AFFILIE A LA FACULTE DES SCIENCES EXACTES
L'UNIVERSITE TAHRI MOHAMED BECHAR**

(Frais De Fonctionnement Liés A La Recherche Scientifique Et Développement Technologiques)
Dans le cadre de budget de fonctionnement 2024. Chapitre (22-31).

**PROJET / : ACQUISITION DES FOURNITURES AU PROFIT DES
LABORATOIRES DE RECHERCHE AFFILIE A LA FACULTE DES SCIENCES
EXACTES L'UNIVERSITE TAHRI MOHAMED BECHAR**

(Frais De Fonctionnement Liés A La Recherche Scientifique Et Développement Technologiques)

Dans le cadre de budget de fonctionnement 2024. Chapitre (22-31)

L'opération s'effectuera sous forme des lots séparés par laboratoire.

**LOT N° 01 : FOURNITURE POUR LABORATOIRE DES MOLECULES BIOACTIVES ET SEPARATION
CHIRALE**

- Sous Lot N°01 : Acquisition instrument scientifique.
- Sous Lot N°02 : Acquisition Matériel et instrument scientifique.
- Sous Lot N°03 : Acquisition fourniture

**LOT N°02 : FOURNITURE POUR LABORATOIRE DE PHYSIQUE ET DISPOSITIFS A SEMI-
CONDUCTEUR.**

- Sous Lot N°01 : Acquisition Composants électroniques, mécaniques, audiovisuels et besoin des laboratoires
- Sous Lot N°02 : Acquisition de Matériels Informatiques
- Sous Lot N°03 : Acquisition instrument scientifique projet national de recherche
- Sous Lot N°04 : Acquisition Matériels et instrument scientifique Projet national de recherche

**LOT N°03 : FOURNITURE POUR LABORATOIRE DE FOURNITURE POUR LABORATOIRE DE
DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES ET LEURS APPLICATION DANS LES
ZONES SAHARIENNES(LDERAS)**

- Sous Lot N°01: Acquisition d'équipement scientifique (Interface intuitive pour surveiller et gérer l'ensemble de système Photovoltaïque déjà installé).
- Sous Lot N°02: Acquisition d'équipement scientifique (F/P Eolienne 500W /24V avec contrôleur Hybride MPPT).
- Sous Lot N°03: Acquisition d'équipement scientifique (Appareils de mesure solaire et thermique).

Etabli conformément au Décret Présidentiel N°15-247 du 07-09-2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Conclu, Entre :

La convention est conclue entre Monsieur le Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, représenté par Monsieur **DOYEN MAAZOUZI ABDELHAK de FACULTE DES SCIENCES EXACTES** désigné ci-après par le terme «contractant »

D'une part, Et :

Le Fournisseur :

Représentée par Monsieur :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Numéro de fax :

Et désignée ci-après par l'expression «Cocontractant»

D'autre part,

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

DECLARATION DE PROBITE



1/Identification du service contractant :

Désignation du service contractant :

- FACULTE DES SCIENCES EXACTES

2/Objet de la convention :

ACQUISITION DES FOURNITURES AU PROFIT DES LABORATOIRES DE RECHERCHE
AFFILIE A LA FACULTE DES SCIENCES EXACTES
TAHRI MOHAMED BECHAR

(Frais De Fonctionnement Liés A La Recherche Scientifique Et Développement Technologiques)

Dans le cadre de budget de fonctionnement 2024. Chapitre (22-31).

L'opération s'effectuera sous forme des lots séparés par laboratoire.

LOT N° 01 : FOURNITURE POUR LABORATOIRE DES MOLECULES BIOACTIVES ET SEPARATION CHIRALE

- **Sous Lot N°01** : Acquisition instrument scientifique.
- **Sous Lot N°02** : Acquisition Matériel et instrument scientifique.
- **Sous Lot N°03** : Acquisition fourniture

LOT N°02 : FOURNITURE POUR LABORATOIRE DE PHYSIQUE ET DISPOSITIFS A SEMI-CONDUCTEUR.

- **Sous Lot N°01** : Acquisition Composants électroniques, mécaniques, audiovisuels et besoin des laboratoires
- **Sous Lot N°02** : Acquisition de Matériels Informatiques
- **Sous Lot N°03** : Acquisition instrument scientifique projet national de recherche
- **Sous Lot N°04** : Acquisition Matériels et instrument scientifique Projet national de recherche

LOT N03 : FOURNITURE POUR LABORATOIRE DE FOURNITURE POUR LABORATOIRE DE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES ET LEURS APPLICATION DANS LES ZONES SAHARIENNES(LDERAS)

- **Sous Lot N°01:** Acquisition d'équipement scientifique (Interface intuitive pour surveiller et gérer l'ensemble de système Photovoltaïque déjà installé).
- **Sous Lot N°02:** Acquisition d'équipement scientifique (F/P Eolienne 500W /24V avec contrôleur Hybride MPPT).
- **Sous Lot N°03:** Acquisition d'équipement scientifique (Appareils de mesure solaire et thermique).

3/Présentation du candidat ou soumissionnaire :

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public

....., agissant :
☐ en son nom et pour son compte.

☐ au nom et pour le compte de la société qu'il représente.

Dénomination de la société :

..... Adresse, n°
de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les
entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises
étrangères:.....

juridique de la société : Forme

4/Déclaration du candidat ou soumissionnaire:

Je déclare que ni moi, ni l'un de mes employés ou représentants, n'avons fait l'objet de poursuites judiciaires pour corruption ou tentative de corruption d'agents publics.

Non ☐ Oui ☐

Dans l'affirmative (préciser la nature de ces poursuites, la décision rendue et joindre une copie du jugement).....

M'engage à ne recourir à aucun acte ou manœuvre dans le but de faciliter ou de privilégier le traitement de mon offre au détriment de la concurrence loyale.

M'engage à ne pas m'adonner à des actes ou à des manœuvres tendant à promettre d'offrir ou d'accorder à un agent public, directement ou indirectement, soit pour lui-même ou pour une autre entité, une rémunération ou un avantage de quelque nature que ce soit, à l'occasion de la préparation, de la négociation, de la passation, de l'exécution ou de contrôle d'un marché public ou d'un avenant.

Déclare avoir pris connaissance que la découverte d'indices concordants de partialité ou de corruption avant, pendant ou après la procédure de passation d'un marché public ou d'un avenant, sans préjudice des poursuites judiciaires, constituerait un motif suffisant pour prendre toute mesure coercitive, notamment de résilier ou d'annuler le marché public ou l'avenant concerné et d'inscrire l'entreprise sur la liste des opérateurs économiques interdits de participer aux marchés publics.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 18 Safar 1386 correspondant au 8 juin 1966 portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Fait à, le.....

Signature du candidat ou soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du candidat ou soumissionnaire)

N.B:

- Cocher les cases correspondant à votre choix.
- Toutes les rubriques doivent obligatoirement être remplies.
- En cas de groupement, chaque membre doit présenter sa propre déclaration.
- En cas de sous-traitance, chaque sous-traitant doit présenter sa propre déclaration.
- En cas d'allotissement, présenter une seule déclaration pour tous les lots. Le(s) numéro(s) de lot(s) doit (vent) être mentionné(s) dans la rubrique n° 2 de la présente déclaration.
- Lorsque le candidat ou soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle.

DECLARATION DE CANDIDATURE



1/Identification du service contractant :

Désignation du service contractant

- FACULTE DES SCIENCES EXACTES

2/Objet de la convention :

**ACQUISITION DES FOURNITURES AU PROFIT DES LABORATOIRES DE RECHERCHE
AFFILIE A LA FACULTE DES SCIENCES EXACTES
TAHRI MOHAMED BECHAR**

(Frais De Fonctionnement Liés A La Recherche Scientifique Et Développement Technologiques)

Dans le cadre de budget de fonctionnement 2024. Chapitre (22-31)

L'opération s'effectuera sous forme des lots séparés par laboratoire.

LOT N° 01 : FOURNITURE POUR LABORATOIRE DES MOLECULES BIOACTIVES ET SEPARATION CHIRALE

- Sous Lot N°01 : Acquisition instrument scientifique.
- Sous Lot N°02 : Acquisition Matériel et instrument scientifique.
- Sous Lot N°03 : Acquisition fourniture

LOT N°02 : FOURNITURE POUR LABORATOIRE DE PHYSIQUE ET DISPOSITIFS A SEMI-CONDUCTEUR.

- Sous Lot N°01 : Acquisition Composants électroniques, mécaniques, audiovisuels et besoin des laboratoires
- Sous Lot N°02 : Acquisition de Matériels Informatiques
- Sous Lot N°03 : Acquisition instrument scientifique projet national de recherche
- Sous Lot N°04 : Acquisition Matériels et instrument scientifique Projet national de recherche

LOT N03 : FOURNITURE POUR LABORATOIRE DE FOURNITURE POUR LABORATOIRE DE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES ET LEURS APPLICATION DANS LES ZONES SAHARIENNES(LDERAS)

- Sous Lot N°01: Acquisition d'équipement scientifique (Interface intuitive pour surveiller et gérer l'ensemble de système Photovoltaïque déjà installé).
- Sous Lot N°02: Acquisition d'équipement scientifique (F/P Eolienne 500W /24V avec contrôleur Hybride MPPT).
- Sous Lot N°03: Acquisition d'équipement scientifique (Appareils de mesure solaire et thermique).

3/Objet de la candidature :

La présente déclaration de candidature est présentée dans le cadre d'un marché public alloti :

Non ☐ Oui ☐

Dans l'affirmative :

Préciser les numéros des lots ainsi que leurs intitulés:

LOT 01 : ACQUISITION FOURNITURE POUR LABORATOIRE DES MOLECULES BIOACTIVES ET

SEPARATION CHIRALE

- Sous Lot N01 : Fourniture (matériels).

LOT N02 : ACQUISITION FOURNITURE POUR LABORATOIRE DE PHYSIQUE ET DISPOSITIFS A SEMI-CONDUCTEUR.

- Sous Lot N01 : Matériels, instruments et petit outillages scientifiques/Composants électroniques, mécaniques et audiovisuels

LOT N03 : ACQUISITION FOURNITURE POUR LABORATOIRE DE Fourniture Pour Laboratoire De Développement Des Energies Renouvelables Et Leurs Application Dans Les Zones Sahariennes(LDERAS)

4/Présentation du candidat ou soumissionnaire :

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public:.....

agissant :

En son nom et pour son compte ☐

Au nom et pour le compte de la société qu'il représente ☐

4-1/ Candidat ou soumissionnaire seul : ☐

Dénomination de la société :

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères:.....

Forme juridique de la société :

Montant du capital social :

Numéro et date d'inscription au registre du commerce, au registre de l'artisanat et des et des métiers ou autre (à préciser) (barrer la mention inutile) :

4-2/ Le candidat ou soumissionnaire, membre d'un groupement momentané d'entreprises : ☐

Le groupement est : Conjoint ☐

Solidaire ☐

Nombre des membres du groupement (en chiffres et en lettres):

Nom du groupement :

Présentation de chaque membre du groupement :

Dénomination de la société:.....

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises

Etrangères:.....

Forme juridique de la société :

Montant du capital social :

La société est-elle mandataire du groupement ? : Non ☐

Oui ☐

Le membre du groupement (Tous les membres du groupement doivent opter pour le même choix):

-signe individuellement la déclaration à souscrire, la lettre de soumission, l'offre du groupement ainsi que toutes modifications du marché public qui pourraient intervenir ultérieurement ou ; ☐

-donne mandat à un membre du groupement, conformément à la convention de groupement, pour signer, en son nom et pour son compte, la déclaration à souscrire, la lettre de soumission, l'offre du groupement ainsi que toutes modifications du marché public qui pourraient intervenir ultérieurement ; ☐

Dans le cas d'un groupement conjoint préciser les prestations exécutées par chaque membre du groupement, en indiquant le numéro du lot ou des lots concerné(s), le cas échéant:.....

5/Déclaration du candidat ou soumissionnaire:

Le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics :

- pour avoir refusé de compléter son offre ou du fait qu'il s'est désisté de l'exécution d'un

marcne public ;

- du fait qu'il soit en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activité ou qu'il fait l'objet d'une procédure relative à l'une de ces situations ;
- pour avoir fait l'objet d'un jugement ayant autorité de la chose jugée constatant un délit affectant sa probité professionnelle ;
- pour avoir fait une fausse déclaration ;
- du fait qu'il soit inscrit sur la liste des entreprises défailtantes ;
- du fait qu'il soit inscrit sur la liste des opérateurs économiques interdits de participer aux marchés publics ;
- du fait qu'il soit inscrit au fichier national des fraudeurs, auteurs d'infractions graves aux législations et réglementations fiscales, douanières et commerciales ;
- pour avoir fait l'objet d'une condamnation définitive par la justice pour infraction grave à la législation du travail ;
- du fait qu'il soit une société étrangère qui n'a pas honoré son engagement d'investir ;
- du fait qu'il ne soit pas en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie ;
- pour n'avoir pas effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien ;



Oui ☐ ou ☐ Non

Dans la négative (à préciser) :

Le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il :

- n'est pas en règlement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Dans le cas où l'entreprise fait l'objet d'un règlement judiciaire ou de concordat le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il est autorisé à poursuivre son activité.

Le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il :

- est inscrit au registre de commerce ou, ☐
- est inscrit au registre de l'artisanat et des métiers, pour les artisans d'art ou, ☐
- détient la carte professionnelle d'artisan ou, ☐
- est dans une autre situation (à préciser) ☐ :

Dénomination exacte et adresse de l'organisme, numéro et date d'inscription :

Le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il détient le numéro d'identification fiscale suivant :, délivré parle....., pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie.

Le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il n'existe pas de privilèges, nantissements, gages et/ ou d'hypothèques inscrits à l'encontre de l'entreprise.

Non ☐ Oui ☐

Dans l'affirmative (préciser leur nature et joindre copie de leurs états, délivrés par une autorité compétente) :

Le candidat ou soumissionnaire déclare que la société n'a pas été condamnée en application de l'ordonnance n°03-03 du 19 Joumada 1424 correspondant au 19 juillet 2003 relative à la concurrence ou en application de tout autre dispositif équivalent:

Non ☐ Oui ☐

Dans l'affirmative : (préciser la cause de la condamnation, la sanction et la date de la Décision, et joindre copie de cette décision).....

Le candidat ou soumissionnaire seul ou en groupement déclare présenter les capacités nécessaires à l'exécution du marché public et produit à cet effet, les documents demandés par

le service contractant dans le cahier des charges (lister ci-apres les documents joints) :

..... ;
..... ;
..... ;
..... ;
..... ;

Le candidat ou soumissionnaire déclare que :

- la société est qualifiée et/ou agréée par une administration publique ou un organisme spécialisé à cet effet, lorsque cela est prévu par un texte réglementaire :

Non ☐ Oui ☐

Dans l'affirmative : (indiquer l'administration publique ou l'organisme spécialisé qui a délivré le document, son numéro, sa date de délivrance et sa date d'expiration).....

- la société a réalisé pendant (indiquer la période considérée exigée dans le cahier des charges) un chiffre d'affaires annuel moyen de (indiquer le montant du chiffre d'affaires en chiffres, en lettres et en hors taxes) :
dont% sont en relation avec l'objet du marché public, du lot ou des lots (barrer la mention inutile).

Le candidat ou soumissionnaire présente un sous-traitant :

Non ☐ Oui ☐

Dans l'affirmative remplir la déclaration de sous-traitant.

6/Signature du candidat ou soumissionnaire seul ou de chaque membre du groupement :

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché public ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 18 Safar 1386 correspondant au 8 juin 1966 portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Nom, prénom, qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature
.....		

N.B :

- Cocher les cases correspondant à votre choix.
- Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.
- En cas de groupement, présenter une déclaration par membre.
- En cas d'allotissement, présenter une déclaration pour tous les lots.
- Lorsque le candidat ou soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère des finances

وزارة المالية

DECLARATION A SOUSCRIRE

1/Identification du service contractant :

Désignation du service contractant :

FACULTE DES SCIENCES EXACTES.



Nom, prénom, qualité du signataire du consultation:

*/- Monsieur LE DOYEN MAAZOUZI ABDELHAK de FACULTE DES SCIENCES 2/Présentation du soumissionnaire et désignation du mandataire, dans le cas d'un

Groupement:

Présentation du soumissionnaire (reprendre la dénomination de la société telle que figurant dans la déclaration de candidature):

☐ Soumissionnaire seul.

Dénomination de la société:.....

☐ Soumissionnaire groupement momentané d'entreprises : Conjoint ☐ Solidaire ☐

Dénomination de chaque société membre du groupement :

1/.....

2/.....

3/.....

../.....

Dénomination du groupement :.....

Désignation du mandataire :

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant

3/Objet de la déclaration à souscrire :

Objet de la consultation:

**ACQUISITION DES FOURNITURES AU PROFIT DES LABORATOIRES DE RECHERCHE
AFFILIE A LA FACULTE DES SCIENCES EXACTES
TAHRI MOHAMED BECHAR**

(Frais De Fonctionnement Liés A La Recherche Scientifique Et Développement Technologiques)

Dans le cadre de budget de fonctionnement 2024. Chapitre (22-31).

L'opération s'effectuera sous forme des lots séparés par laboratoire.

LOT N° 01 : FOURNITURE POUR LABORATOIRE DES MOLECULES BIOACTIVES ET SEPARATION CHIRALE

- Sous Lot N°01 : Acquisition instrument scientifique.
- Sous Lot N°02 : Acquisition Matériel et instrument scientifique.
- Sous Lot N°03 : Acquisition fourniture

LOT N°02 : FOURNITURE POUR LABORATOIRE DE PHYSIQUE ET DISPOSITIFS A SEMI-CONDUCTEUR.

- Sous Lot N°01 : Acquisition Composants électroniques, mécaniques, audiovisuels et besoin des laboratoires
- Sous Lot N°02 : Acquisition de Matériels Informatiques
- Sous Lot N°03 : Acquisition instrument scientifique projet national de recherche
- Sous Lot N°04 : Acquisition Matériels et instrument scientifique Projet national de recherche

LOT N°03 : FOURNITURE POUR LABORATOIRE DE FOURNITURE POUR LABORATOIRE DE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES ET LEURS APPLICATION DANS LES ZONES SAHARIENNES(LDERAS)

- Sous Lot N°01: Acquisition d'équipement scientifique (Interface intuitive pour surveiller et gérer l'ensemble de système Photovoltaïque déjà installé).
- Sous Lot N°02: Acquisition d'équipement scientifique (F/P Eolienne 500W /24V avec contrôleur Hybride MPPT).
- Sous Lot N°03: Acquisition d'équipement scientifique (Appareils de mesure solaire et thermique).

Wilaya(s) où seront exécutées les prestations, objet du marché public : Wilaya de Béchar
La présente déclaration à souscrire est présentée dans le cadre d'un marché public alloti :

Non ☐ Oui ☒

Dans l'affirmative :

Préciser les numéros des lots ainsi que leurs intitulés:

LOT N° 01 : FOURNITURE POUR LABORATOIRE DES MOLECULES BIOACTIVES ET SEPARATION CHIRALE

- Sous Lot N°01 : Acquisition instrument scientifique.
- Sous Lot N°02 : Acquisition Matériel et instrument scientifique.
- Sous Lot N°03 : Acquisition fourniture

LOT N°02 : FOURNITURE POUR LABORATOIRE DE PHYSIQUE ET DISPOSITIFS A SEMI-CONDUCTEUR.

- Sous Lot N°01 : Acquisition Composants électroniques, mécaniques, audiovisuels et besoin des laboratoires

- Sous Lot N°02 : Acquisition de Matériels Informatiques
- Sous Lot N°03 : Acquisition instrument scientifique projet national de recherche
- Sous Lot N°04 : Acquisition Matériels et instrument scientifique Projet national de recherche

LOT N°03 : FOURNITURE POUR LABORATOIRE DE FOURNITURE POUR LABORATOIRE DE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES ET LEURS APPLICATION DANS LES ZONES SAHARIENNES(LDERAS)

- Sous Lot N°01: Acquisition d'équipement scientifique (Interface intuitive pour surveiller et gérer l'ensemble de système Photovoltaïque déjà installé).
- Sous Lot N°02: Acquisition d'équipement scientifique (F/P Eolienne 500W /24V avec contrôleur Hybride MPPT).
- Sous Lot N°03: Acquisition d'équipement scientifique (Appareils de mesure solaire et thermique).

Offre de base ☐

Variante(s) suivante(s) (décrire les variantes sans mentionner leurs montants) ☐ :.....

Prix en option(s) suivant(s) (décrire les prestations, objet des prix en options, sans mentionner leurs montants) ☐ :.....

4/Engagement du soumissionnaire :

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public prévues dans le cahier des charges, et conformément à leurs clauses et stipulations,

Le signataire

S'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ☐ ;

Dénomination de la société:.....

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères:.....

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public:.....

Engage la société, sur la base de son offre ☐ ;

Dénomination de la société:.....

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères:.....

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement : ☐

Présentation des membres du groupement (Chaque membre du groupement doit renseigner cette rubrique. Les autres membres du groupement doivent remplir cette rubrique dans une feuille jointe en annexe, en donnant un numéro d'ordre à chaque membre) :

1/Dénomination de la société:.....
Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères:.....

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

Dans le cas d'un groupement conjoint préciser les prestations exécutées par chaque membre du groupement, en précisant le numéro du lot ou des lots concerné(s), le cas échéant:

Désignation des membres	Nature des prestations
.....	
.....	
.....	

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées aux prix cités dans la lettre de soumission, et dans un délai de (en chiffres et en lettres)....., à compter de la date d'entrée en vigueur du marché public, dans les conditions fixées dans le cahier des charges. Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres.

5/Signature du soumissionnaire :

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché public ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 18 Safar 1386 correspondant au 8 juin 1966 portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature
.....		
.....		
.....		

6/décision du service contractant :

La présente offre est

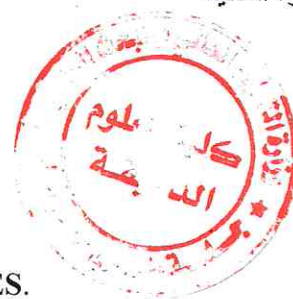
A....., le

Signature du représentant du service contractant :

N.B :

- Cocher les cases correspondant à votre choix.
- Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.
- En cas de groupement, présenter une seule déclaration.
- En cas d'allotissement présenter une déclaration par lot.
- Pour chaque variante présenter une déclaration.
- Pour les prix en option présenter une seule déclaration.
- Lorsque le soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle.

LETTRE DE SOUMISSION



1/Identification du service contractant :

Désignation du service contractant :

- FACULTE DES SCIENCES EXACTES.

Nom, prénom, qualité du signataire du consultation :

*-/ Monsieur MAAZOUZI ABDELHAK DOYEN de LA FACULTE DES SCIENCES EXACTES.

2/Présentation du soumissionnaire:

Présentation du soumissionnaire (reprendre la dénomination de la société telle que figurant dans la déclaration de candidature):

Soumissionnaire seul ☐

Dénomination de la société:.....

Soumissionnaire groupement momentané d'entreprises : ☐ Conjoint ☐ Solidaire ☐

Dénomination de chaque société :

1/.....

2/.....

3/.....

/.....

Dénomination du groupement :.....

3/Objet de la lettre de soumission :

Objet de la consultation :

**ACQUISITION DES FOURNITURES AU PROFIT DES LABORATOIRES DE RECHERCHE
AFFILIE A LA FACULTE DES SCIENCES EXACTES
TAHRI MOHAMED BECHAR**

(Frais De Fonctionnement Liés A La Recherche Scientifique Et Développement Technologiques)

Dans le cadre de budget de fonctionnement 2024. Chapitre (22-31)

L'opération s'effectuera sous forme des lots séparés par laboratoire.

LOT N° 01 : FOURNITURE POUR LABORATOIRE DES MOLECULES BIOACTIVES ET SEPARATION CHIRALE

- Sous Lot N°01 : Acquisition instrument scientifique.
- Sous Lot N°02 : Acquisition Matériel et instrument scientifique.
- Sous Lot N°03 : Acquisition fourniture

LOT N°02 : FOURNITURE POUR LABORATOIRE DE PHYSIQUE ET DISPOSITIFS A SEMI- CONDUCTEUR.

- Sous Lot N°01 : Acquisition Composants électroniques, mécaniques, audiovisuels et besoin des laboratoires

- Sous Lot N°02 : Acquisition de Matériels Informatiques
- Sous Lot N°03 : Acquisition instrument scientifique projet national de recherche
- Sous Lot N°04 : Acquisition Matériels et instrument scientifique Projet national de recherche

LOT N°03 : FOURNITURE POUR LABORATOIRE DE FOURNITURE POUR LABORATOIRE DE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES ET LEURS APPLICATION DANS LES ZONES SAHARIENNES(LDERAS)

- Sous Lot N°01: Acquisition d'équipement scientifique (Interface intuitive pour surveiller et gérer l'ensemble de système Photovoltaïque déjà installé).

- Sous Lot N°02: Acquisition d'équipement scientifique (F/P Eolienne 500W /24V avec contrôleur Hybride MPPT).

- Sous Lot N°03: Acquisition d'équipement scientifique (Appareils de mesure solaire et thermique).

Wilaya(s) ou seront exécutées les prestations, objet du consultation : Wilaya de Bechar
La présente lettre de soumission est présentée dans le cadre d'un marché public alloti :

Non ☐ Oui ☐

Dans l'affirmative :

Préciser les numéros des lots ainsi que leurs intitulés :

LOT N° 01 : FOURNITURE POUR LABORATOIRE DES MOLECULES BIOACTIVES ET SEPARATION CHIRALE

- Sous Lot N°01 : Acquisition instrument scientifique.
- Sous Lot N°02 : Acquisition Matériel et instrument scientifique.
- Sous Lot N°03 : Acquisition fourniture

LOT N°02 : FOURNITURE POUR LABORATOIRE DE PHYSIQUE ET DISPOSITIFS A SEMI-CONDUCTEUR.

- Sous Lot N°01 : Acquisition Composants électroniques, mécaniques, audiovisuels et besoin des laboratoires
- Sous Lot N°02 : Acquisition de Matériels Informatiques
- Sous Lot N°03 : Acquisition instrument scientifique projet national de recherche
- Sous Lot N°04 : Acquisition Matériels et instrument scientifique Projet national de recherche

LOT N°03 : FOURNITURE POUR LABORATOIRE DE FOURNITURE POUR LABORATOIRE DE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES ET LEURS APPLICATION DANS LES ZONES SAHARIENNES(LDERAS)

- Sous Lot N°01: Acquisition d'équipement scientifique (Interface intuitive pour surveiller et gérer l'ensemble de système Photovoltaïque déjà installé).
- Sous Lot N°02: Acquisition d'équipement scientifique (F/P Eolienne 500W /24V avec contrôleur Hybride MPPT).
- Sous Lot N°03: Acquisition d'équipement scientifique (Appareils de mesure solaire et thermique).

4/Engagement du soumissionnaire :

Le signataire ☐ S'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ☐;

Dénomination de la société:.....

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères:.....

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public:.....

Engage la société, sur la base de son offre ☐ ;

Dénomination de la société:.....

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères:.....

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :.....

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement
Présentation des membres du groupement (chaque membre du groupement doit renseigner cette rubrique. Les autres membres du groupement doivent remplir cette rubrique dans une feuille jointe en annexe, en donnant un numéro d'ordre à chaque membre) :

1/Dénomination de la société:.....

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères:.....

Nom, Prenom, nationalite, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualite pour engager la société à l'occasion du marché public:.....

Après avoir pris connaissance des pièces du projet de marché public et après avoir apprécié sous ma responsabilité, la nature et la complexité des prestations à exécuter :
-remets, revêtus de ma signature, un bordereau des prix et un détail estimatif, établis conformément aux cadres figurant au dossier du projet de marche.
-me soumetts et m'engage envers (indiquer le nom du service contractant) à exécuter les

prestations conformément aux conditions du cahier des prescriptions spéciales et moyennant la somme de : (indiquer le montant du marché public en dinars et, le cas échéant, en devises étrangères, en chiffres et en lettres, et en hors taxes et en toutes taxes) : **Montant de la Convention en H.T**

Montant de la Convention en T.T.C

Imputation budgétaire : **budget de fonctionnement exercice 2023.**

Le service contractant se libère des sommes dues, par lui, en faisant donner crédit au compte bancaire n°..... ouvert auprès :

Adresse:

5/Signature du soumissionnaire:

Affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché public ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 18 Safar 1386 correspondant au 8 juin 1966 portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature
.....		
.....		
.....		

6/Décision du service contractant :

La présente offre est

A....., le

Signature du représentant du service contractant :

N.B :

- Cocher les cases correspondant à votre choix.
- Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.
- En cas de groupement, présenter une seule déclaration. Dans le cas d'un groupement conjoint préciser éventuellement le numéro de compte bancaire de chaque membre du groupement.
- En cas d'allotissement, présenter une déclaration par lot.
- Pour chaque variante présenter une déclaration.
- Pour les prix en option présenter une seule déclaration.
- Lorsque le soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle.

CAHIER

DES CLAUSES ADMINISTRATIVES GENERALES



- ARTICLE 01 – LES PARTIES CONTRACTANTES
- ARTICLE 02- OBJET DE LA CONVENTION
- ARTICLE 03– PIECES CONTRACTUELLES
- ARTICLE 04- MODE DE PASSATION DE LA CONVENTION
- ARTICLE 05- CONSISTANCE DE LA CONVENTION
- ARTICLE 06- DELAIS DE LIVRAISON
- ARTICLE 07- CONTROLE ET VERIFICATION
- ARTICLE 08- MODALITES DE LIVRAISON
- ARTICLE 09- ASSURANCE
- ARTICLE 10- RECEPTION DES FOURNITURES
- ARTICLE 11- DELAI DE GARANTIE DES FOURNITURES
- ARTICLE 12- TRAITEMENT DES FOURNITURES MANQUANTES OU NON CONFORMES
- ARTICLE 13- MONTANT DE LA CONVENTION
- ARTICLE 14- MODE DE PAIEMENT
- ARTICLE 15- ACTUALISATION ET REVISION DES PRIX
- ARTICLE 16- TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ ET DE RISQUE
- ARTICLE 17- RESILIATION
- ARTICLE 18- DOMICILIATION BANCAIRE DU FOURNISSEUR
- ARTICLE 19- NANTISSEMENT
- ARTICLE 20- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES
- ARTICLE 21- EQUIPEMENTS SUPLEMENTAIRES –HORS- MARCHE OU EN DIMINUTION
- ARTICLE 22– TRANSPORT DES EQUIPEMENT
- ARTICLE 23 - LES AVENANTS
- ARTICLE 24– ENTREE EN VIGUEUR DE LA CONVENTION
- ARTICLE 25– LIEUX ET DATE DE SIGNATURE DE LA CONVENTION

ARTICLE 1-LES PARTIES CONTRACTANTES :

Les parties contractantes au titre de la présente convention, sont :

Monsieur le Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, représenté par Monsieur DOYEN MAAZOUZI ABDELHAK de LA FACULTE DES SCIENCES EXACTES, désigné ci-après par le terme "Service Contractants"

Et : , représentée par :

MONSIEURen sa qualité de....., désigné ci-après par le terme " Cocontractant ".

Entre ces deux parties, il a été arrêté et convenu ce qui suit :

ARTICLE 2- OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet : **ACQUISITION DES FOURNITURES AU PROFIT DES LABORATOIRES DE RECHERCHE AFFILIE A LA FACULTE DES SCIENCES EXACTES**

TAHRI MOHAMED BECHAR

(Frais De Fonctionnement Liés A La Recherche Scientifique Et Développement Technologiques)

Dans le cadre de budget de fonctionnement 2024. Chapitre (22-31)

L'opération s'effectuera sous forme des lots séparés par laboratoire.

LOT N° 01 : FOURNITURE POUR LABORATOIRE DES MOLECULES BIOACTIVES ET SEPARATION CHIRALE

- Sous Lot N°01 : Acquisition instrument scientifique.
- Sous Lot N°02 : Acquisition Matériel et instrument scientifique.
- Sous Lot N°03 : Acquisition fourniture

LOT N°02 : FOURNITURE POUR LABORATOIRE DE PHYSIQUE ET DISPOSITIFS A SEMI-CONDUCTEUR.

- Sous Lot N°01 : Acquisition Composants électroniques, mécaniques, audiovisuels et besoin des laboratoires
- Sous Lot N°02 : Acquisition de Matériels Informatiques
- Sous Lot N°03 : Acquisition instrument scientifique projet national de recherche
- Sous Lot N°04 : Acquisition Matériels et instrument scientifique Projet national de recherche

LOT N°03 : FOURNITURE POUR LABORATOIRE DE FOURNITURE POUR LABORATOIRE DE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES ET LEURS APPLICATION DANS LES ZONES SAHARIENNES(LDERAS)

- Sous Lot N°01: Acquisition d'équipement scientifique (Interface intuitive pour surveiller et gérer l'ensemble de système Photovoltaïque déjà installé).
- Sous Lot N°02: Acquisition d'équipement scientifique (F/P Eolienne 500W /24V avec contrôleur Hybride MPPT).
- Sous Lot N°03: Acquisition d'équipement scientifique (Appareils de mesure solaire et thermique).

ARTICLE 3 : PIECES CONTRACTUELLES

Les documents contractuels constituant la présente convention sont dans l'ordre de préséance :

- La soumission ;
- La déclaration à souscrire ;
- La déclaration de probité
- Le cahier des clauses administratives générales (C.C.A.G)
- Le cahier des prescriptions générales ;
- Le bordereau des prix unitaires ;
- Le devis quantitatif et estimatif.

ARTICLE 4- MODE DE PASSATION DE LA CONVENTION

La présente convention est passé après la consultation restreinte en application de l'article 13 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

ARTICLE 5- CONSISTANCE DE LA CONVENTION

L'exécution de la présente convention comporte

ACQUISITION DES FOURNITURES AU PROFIT DES LABORATOIRES DE RECHERCHE AFFILIE A LA FACULTE DES SCIENCES EXACTES TAHRI MOHAMED BECHAR

(Frais De Fonctionnement Liés A La Recherche Scientifique Et Développement Technologiques)

Dans le cadre de budget de fonctionnement 2024. Chapitre (22-31)

L'opération s'effectuera sous forme des lots séparés par laboratoire.



LOT N° 01 : FOURNITURE POUR LABORATOIRE DES MOLECULES BIOACTIVES ET SEPARATION CHIRALE

- Sous Lot N°01 : Acquisition instrument scientifique.
- Sous Lot N°02 : Acquisition Matériel et instrument scientifique.
- Sous Lot N°03 : Acquisition fourniture

LOT N°02 : FOURNITURE POUR LABORATOIRE DE PHYSIQUE ET DISPOSITIFS A SEMI-CONDUCTEUR.

- Sous Lot N°01 : Acquisition Composants électroniques, mécaniques, audiovisuels et besoin des laboratoires

- Sous Lot N°02 : Acquisition de Matériels Informatiques
- Sous Lot N°03 : Acquisition instrument scientifique projet national de recherche
- Sous Lot N°04 : Acquisition Matériels et instrument scientifique Projet national de recherche

LOT N03 : FOURNITURE POUR LABORATOIRE DE FOURNITURE POUR LABORATOIRE DE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES ET LEURS APPLICATION DANS LES ZONES SAHARIENNES(LDERAS)

- Sous Lot N°01: Acquisition d'équipement scientifique (Interface intuitive pour surveiller et gérer l'ensemble de système Photovoltaïque déjà installé).

- Sous Lot N°02: Acquisition d'équipement scientifique (F/P Eolienne 500W /24V avec contrôleur Hybride MPPT).

- Sous Lot N°03: Acquisition d'équipement scientifique (Appareils de mesure solaire et thermique).

ARTICLE 6- DELAIS DE LIVRAISON

Acquisition des fournitures objet de la présent convention, seront livrées dans un délai de à compter de la date de la notification de l'ordre de service. Ce délai court à partir de la date de notification de la convention et se termine à la date de livraison des équipements aux magasin (date du PV de dénombrement des équipements réceptionnés).

ARTICLE 7- CONTROLE ET VERIFICATION

Faculté des sciences exactes aura le droit d'inspecter les fournitures avant leur expédition pour s'assurer qu'elles sont bien conformes au convention.

Si l'une quelconque des fournitures contrôlées se révèle non conforme aux spécifications techniques prévues de la convention, faculté des sciences exactes et de la vie la refusera et le fournisseur devra soit la remplacer, soit y apporter toutes les modifications nécessaires pour la rendre conforme. Tout les frais supplémentaires sont à la charge du Fournisseur.

Rien de ce qui est stipulé ci-dessus, ne libère le fournisseur de toute obligation de garantie, à laquelle il est tenu au titre de la présente convention.

Faculté des sciences exactes et de la vie se réserve le droit de refuser les produits dans les cas suivants :

- 1) à la suite de la livraison si les produits ont été reconnus non conformes
- 2) si pendant la période de garantie, se révèlent des vices graves, incompatibles avec une exploitation normale des équipements.

ARTICLE 08- MODALITES DE LIVRAISON

L'acquisition fournitures seront livrées dans les locaux indiqués par FACULTE DES SCIENCES EXACTES assorties de documents selon les cas suivants :

le fournisseur informera FACULTE DES SCIENCES EXACTES 5 jours au moins avant la livraison des produits.

ARTICLE 09- ASSURANCE

Le fournisseur prendra en charge l'assurance des fournitures jusqu'aux lieux de réception des fournitures.

ARTICLE 10- RECEPTION DES FOURNITURES

1- Acheminement des fournitures

Le fournisseur prendra en charge le transport des fournitures jusqu'aux services concernés. Il sera tenu de souscrire toutes les assurances nécessaires pendant l'exécution du marché contre les risques d'accidents de travail de circulation et responsabilité civile.

1- Installation et mise en service

La FACULTÉ DES SCIENCES EXACTES prendra toutes les dispositions pour préparer le service à recevoir les produits pour installation. L'installation et la mise en service des équipements objet de la convention sera effectué par le fournisseur dès la mise à disposition du service par la faculté des sciences exactes Un procès verbal d'installation et de mise en service sera dressé et signé par le représentant de la faculté des sciences exactes et le fournisseur ou son représentant.

2- Réception provisoire

Il sera alors, dressé un procès verbal de réception provisoire, signé par le contractant et cocontractant. En cas de dysfonctionnement, la réception provisoire sera purement et simplement reportée jusqu'à levée des réserves.

ARTICLE 11- DELAI DE GARANTIE DES FOURNITURES

Le fournisseur garantit que les équipements livrés sont neufs et exempts de tous vices de conception, de fabrication ou de montage **pendant une durée minimale de** à compter de la date du procès verbal de réception provisoire des équipements. Pendant ce délai, le fournisseur devra remplacer à ses frais, les articles défectueux, présentant des vices de fabrication ou autres qui se révéleraient à l'usage incompatible avec une exploitation normale des Equipements. / défaut, FACULTE DES SCIENCES EXACTES se réserve le droit de recourir à toute solution jugée nécessaire et ce, aux frais du fournisseur, par la mise en jeu de la caution de garantie.

ARTICLE 12- TRAITEMENT DES FOURNITURES MANQUANTES OU NON CONFORMES

Si pour une expédition quelconque de fournitures, après leur réception, des manques ou des articles non conformes au descriptif technique prévu dans la convention et à la décision de la commission d'évaluation sont constatés, le fournisseur est tenu de procéder soit à leur complément soit à leur remplacement. Tous les frais inhérents à l'exécution de l'opération sont à la charge exclusive du fournisseur.

ARTICLE 13 - MONTANT DE LA CONVENTION

Le montant de la convention, en toutes taxes comprises, s'élève à (en lettres et en chiffres)

.....
.....

ARTICLE 14 - MODE DE PAIEMENT

Le paiement de fourniture et pose des équipements s'effectuera par acompte mensuels sur la base d'une facture établie par le cocontractant est vérifiés par l'administration et le procès verbal de réception provisoire.

ARTICLE 15- ACTUALISATION ET RÉVISION DES PRIX

Les prix de la présente convention sont ferme non révisables et non actualisables pendant toute la durée de l'exécution de la présente convention.

ARTICLE 16- PENALITES DE RETARD

Dans le cas où la fourniture ne seraient pas terminés dans le délai prévu dans la convention et sans qu'il n'y ait besoin d'une mise en demeure préalable, une pénalité journalière de retard sera appliquée au fournisseur.

Le montant de cette pénalité journalière sera calculé en application de la formule suivante :

$$P = \frac{M}{7D}$$

P. = pénalité journalière

M. = montant de la convention + avenant

D. = délai de l'acquisition des produits en jours calendriers

En aucun cas, le montant des pénalités ne dépassera dix pour cent (10%) du montant du marché et des avenants. Au-delà de ce seuil, le Maître de l'ouvrage se réserve le droit de résilier unilatéralement le marché aux torts exclusifs du fournisseur.

ARTICLE 17- TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ ET DE RISQUE

Le transfert de propriété et de risque aura lieu au moment de la signature sur le site du procès-verbal de dénombrement.

ARTICLE 18- RESILIATION

En cas d'inexécution de ses obligations, le cocontractant est mis en demeure, par le service contractant, d'avoir à remplir ses engagements contractuels dans un délai déterminé.

Faute par le cocontractant de remédier à la carence qui lui est imputable dans un délai fixé par la mise en demeure prévue ci-dessus, le service contractant peut unilatéralement, procéder à la résiliation du marché.

Le service contractant ne peut se voir opposer la résiliation du marché lors de la mise en œuvre, par ses soins, des clauses contractuelles de garanties et des poursuites tendant à la réparation du préjudice qu'il a subi par la faute de son cocontractant

Outre ci-dessus il peut-être également procédé à la résiliation contractuelle du marché dans les conditions expressément prévues à cet effet.

En cas de résiliation, d'un commun accord, d'un marché en cours d'exécution, le document de résiliation signé des deux parties doit prévoir la reddition des comptes établis en fonction des travaux exécutés, des travaux restant à effectuer, et de la mise en œuvre, d'une manière générale, de l'ensemble des clauses de la convention .

ARTICLE 19- DOMICILIATION BANCAIRE DU FOURNISSEUR :

L'administration se libérera des sommes dues par lui, en exécution de la présent convention, en faisant donner crédit au compte N°, ouvert par le fournisseur auprès de, Agence

ARTICLE 20- NANTISSEMENT

LA présente convention pourra faire l'objet de nantissement dans les conditions fixées par les dispositions de l'article 145 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. En vue de l'application du régime de nantissement, sont désignés :

- a) Comme fonctionnaire compétent à fournir les renseignements nécessaires :

Le DOYEN de FACULTE DES SCIENCES EXACTES

- b) Comme comptable chargé du paiement:

M. L'gent Comptable de FACULTE DES SCIENCES EXACTES

ARTICLE 21 -DUREE DE VALIDITE DE L'OFFRE

Le fournisseur reste engagé par son offre pendant une durée égale à **la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois** à compter de la date limite de dépôt des offres, figurant dans l'avis de consultation.

Une offre reçue, précisant sa validité pour une période plus courte, sera écartée par l'Université Tahri Mohamed Bechar car considérée comme non conforme aux conditions du cahier des charges..

ARTICLE 22- TRANSPORT DES FOURNITURES

Le transport le chargement et le déchargement seront à la charge du fournisseur jusqu'au site l'Université Tahri Mohamed Bechar.

ARTICLE 23- LES AVENANTS

Tout changement dans la convention ayant pour objet augmentation ou diminution des prestations de et / ou la modification d'une ou plusieurs clauses contractuelles des marchés, doit faire l'objet d'un avenant en application des dispositions des article 135-139 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés Publics et des délégations de service public.

ARTICLE 24- ENTREE EN VIGUEUR DE LA CONVENTION

La convention rentrera en vigueur qu'après approbation de toutes les parties compétentes et après avoir été signé par le contractant « le doyen de FACULTE DES SCIENCES EXACTES » et notifié au cocontractant « Fournisseur » par ordre de service.

M.

La présent convention prendra effet après les visas de tous les organismes compétents, signature par le contractant « le DOYEN de FACULTE DES SCIENCES EXACTES » et après notification au cocontractant « Fournisseur »

ARTICLE 25 – LIEUX ET DATE DE SIGNATURE DE LA CONVENTION

La présente convention a été établie, paraphée et signée le jour, mois et an que ci-dessous par les parties contractantes.

Fait à, Le.....

Le contractant

Fait à, Le.....

Lu et accepté
Le Cocontractant

II - CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES



- ARTICLE N° 01 - ENTENDU DE LA CONVENTION
- ARTICLE N° 02 - NORME ET QUALITE
- ARTICLE N° 03 - SERVICE APRES VENTE
- ARTICLE N° 04 - EMBALLAGE DES FOURNITURES
- ARTICLE N° 05 - LISTE DES RESERVATION
- ARTICLE N° 06 - RESPONSABILITE POUR POSE DES EQUIPEMENTS
- ARTICLE N° 07 - ASSISTANCE AU PERSONNEL DU FOURNISSEUR
- ARTICLE N° 08 - TRANSPORT DU PERSONNEL FOURNISSEUR
- ARTICLE N° 09 - RACCORDEMENT DE L'ENERGIE AUX EQUIPEMENTS
- ARTICLE N° 10 - PARTICIPATION DU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION
- ARTICLE N° 11 - RÉUNION DE COORDINATION
- ARTICLE N° 12 - PROTECTION ACCIDENT
- ARTICLE N° 13 - LA FORMATION
- ARTICLE N° 14- PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
- ARTICLE N°15- SYSTÈME DE MESURE

ARTICLE 1- ENTENDUE DE LA CONVENTION

L'exécution de la convention comporte :

- 1- La fourniture et transport des fournitures, mobiliers,...ect destinés à de FACULTE DES SCIENCES EXACTES, tels que d écrits sur devis quantitatif et estimatif joint au présent cahier des charges.
- 2- Le fournisseur prendra en charge le transport des fournitures, mobiliers,...ect au niveau de FACULTE DES SCIENCES EXACTES.



ARTICLE 2- SERVICE APRES-VENTE

Le partenaire cocontractant garanti le service après-vente pendant une durée de ans à compter de la date de la réception définitive.

Pendant cette période, il s'engage à assurer, contre paiement à la charge du service ou de l'établissement affectataire, la fourniture des pièces de rechange nécessaires au bon fonctionnement des équipements

Pendant la même période, le partenaire cocontractant garantit l'intervention, chaque fois que cette intervention s'avère nécessaire.

ARTICLE 3- EMBALLAGE DES FOURNITURES

Les fournitures seront emballées dans les meilleures conditions, conformément aux normes d'emballage en vigueur, de façon à prévenir les avaries et dommages pendant leur transport jusqu'à leur destination finale. Le fournisseur sera tenu pour responsable de tout dommage résultant d'un mauvais emballage.

ARTICLE 04 -RESPONSABILITE POUR POSE DES FOURNITURES :

Le fournisseur est responsable de la pose et mise en place de tous les fournitures faisant l'objet du présent cahier de charge.

ARTICLE 05- ASSISTANCE AU PERSONNEL DU FOURNISSEUR :

L'administration accorde son assistance au personnel du fournisseur pour toute démarche dont celui – ci en aurait besoin.

ARTICLE 06 -TRANSPORT DU PERSONNEL FOURNISSEUR :

Durant toute la durée de l'exécution de la présente convention, l'administration ne mettra aucun moyen de transport à la disposition du fournisseur (pour la mise au point des détails techniques avec les services compétents, montage, mise en marche et maintenance).

ARTICLE 07 - PARTICIPATION DU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION :

Le fournisseur est tenu d'admettre la participation du personnel de l'administration dûment mandaté. à tout les stades de la pose des produits.

ARTICLE 08 -PROTECTION ACCIDENT :

Le fournisseur doit incorporer les systèmes de protection nécessaires pour mettre à l'abri le personnel de l'administration, des risques d'accident, conformément aux règles de sécurité en vigueur en Algérie.

Fait à le,.....

Lu et accepté

Le Cocontractant

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

LOT N°01 : FOURNITURE POUR LABORATOIRE DES MOLECULES BIOACTIVES ET
SEPARATION CHIRALE

- Sous Lot N°01 : Acquisition instrument scientifique.

N°	DESIGNATION	Prix U/H.T
01	Cellule thermostatée pour electrode tournante RDE710 Cellule à 5 ports de 200 ml pour un volume d'échantillon de 25 à 150 ml. (Enveloppée) -Tube de pont d'électrode de référence -Tube de pont de contre- électrode -Contre-électrode en platine • Contre-électrode en graphite, 6 po - Barboteur de gaz L'Unité :	
02	Électrode à disque rotatif (RDE) - Or (Au) L'Unité :	
03	Electrode de référence Ag/Ag Cl L'Unité :	
04	Electrode de travail en platine, 3 mm Disk, 7 mm OD L'Unité :	
05	Électrode à disque rotatif (RDE) en platine L'Unité :	

Fait à Le.....

le contractant

Fait à Le.....

(lu et accepté)
le Cocontractant

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

- Sous Lot N°02 : Acquisition matériel et instrument scientifique.



N°	DESIGNATION	Prix U/H.T
01	Microscopes avec caméra et tablette modele: B-190TBPL Tête : Binoculaire, rotative à 360° et inclinée à 30°. Distance interpupillaire de 48 à 75 mm ; réglage dioptrique sur l'oculaire gauche. Appareil photo intégré de 3,1 MP.connectée à une tablette PC Oculaires : WF 10x/18 mm, fixés par vis . revolver à 4 objectifs Objectifs – Objectif N-PLAN 4x/0,10 – Objectif N-PLAN 10x/0,25 – Objectif N-PLAN 40x/0,65 – Objectif N-PLAN 100x/1,25 (Pétrole/Eau platine coulissante mécanique double couche, 125 × 115 mm, plage de mouvement XY de 70 × 30 mm. Échelle vernier sur les deux axes précision : 0,1mm. Mise au point : mécanisme de mise au point coaxial grossier (tension réglable) et fin avec butée pour éviter le contact entre l'objectif et l'échantillon. Condenseur : Abbe NA 1,25, pré-centré, réglable en hauteur avec diaphragme. Éclairage : X-LED² avec LED blanche 3 W et contrôle de l'intensité L'Unité :	
02	Microscope modèle: L1100A -tête binoculaire, incliné 30° -distance inter pupillaire 55mm a 75mm -oculaire WF10 x 2 -objectifs: ach,x4/0.1,10x/0.25,40x/0.65,100/1.25 oil -eclairage: 6V/20W avec ajustement de l'intensité LIVRE AVEC: huile (flacon) un fusible un filtre bleu housse de protection + CAISSE L'Unité :	

Fait à Le.....

le contractant

Fait à Le.....

**(lu et accepté)
le Cocontractant**

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES



- Sous Lot N°03 : Acquisitions fourniture.

N°	DESIGNATION	Prix U/H.T
01	Armoire de bureau métallique vitrée de qualité 2 portes DIM 1.85*1.00 selon le choix de M.O L Unité :.....	
02	Armoire de bureau métallique suspendue vitrée de qualité 2 portes DIM 1.85*1.00 selon le choix de M.O L'Unité :.....	

Fait à Le.....

le contractant

Fait à Le.....

(lu et accepté)
le Cocontractant

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES



LOT N°02 : FOURNITURE POUR LABORATOIRE DE PHYSIQUE ET DISPOSITIFS A SEMI-CONDUCTEUR.

- **Sous Lot N°01 :** Acquisition Composants électroniques, mécaniques, audiovisuels et besoin des laboratoires

N°	DESIGNATION	Prix U/H.T
01	4040CNC LASER ENGRAVER 80 40/40CM L'Unité :.....	

Fait à Le.....

Le contractant

Fait à Le.....

(lu et accepté)
Le Cocontractant

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Sous Lot N°02 : Acquisition de Matériels Informatiques



N°	DESIGNATION	Prix U/H.T
01	LAPTOP ASUS TUF F15 F507 17-12700H/16GB/512 GB SSD/RTX4060 8GB/15.6 144HZ L'Unité :.....	
02	DISQUE EXTERNE ADATA 2TB L'Unité :.....	
03	ESP32 DEVELOPMENT BOARD WIFI BLUETOOTH ESP32-WROOM-32D L'Unité :.....	

Fait à Le.....

le contractant

Fait à Le.....

(lu et accepté)
le Cocontractant



BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Sous Lot N°03 : Acquisition instrument scientifique Projet national de recherche

N°	DESIGNATION	Prix U/H.T
01	Echangeur de chaleur eau/eau de type MIT504, Nombre de plaque 45 L'Unité :	
02	Raspberry pi 4 desktop kit L'Unité :	
03	ESP32 DEVELOPMENT BOARD WIFI BLUETOOTH ESP32-WROOM-32D L'Unité :	
04	IOTMPG-6099 Multiparameter Water Quality Monitor Analyzer Meter System Price - PH/ORP - EC/TDS/salinity - Dissolved Oxygen - COD/BOD/TOC - NH3-N/N03-N - Tutbidity/TSS - Blue-green Algae/Chlorophyl - F- ,Cl-,Ca2+,N03-,NH4+,K+,NH3- L'Unité :	

Fait à Le.....

le contractant

Fait à Le.....

**(lu et accepté)
le Cocontractant**

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Sous Lot N°04 : Acquisition Matériels et instrument scientifique pour projet national de recherche

N°	DESIGNATION	Prix U/H.T
01	IOTMPG-6099 Multiparameter Water Quality Monitor Analyzer Meter System Price - PH/ORP - EC/TDS/salinity - Dissolved Oxygen - COD/BOD/TOC - NH3-N/N03-N - Tutbidity/TSS -Blue-green Algae/Chlorophyl - F- ,Cl-,Ca2+,N03-,NH4+,K+,NH3- L'Unité :.....	

Fait à Le.....

le contractant

Fait à Le.....

(lu et accepté)
le Cocontractant

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

LOT N°03 : FOURNITURE POUR LABORATOIRE DE Développement Des Energies Renouvelables Et Leurs Application Dans Les Zones Sahariennes(LDERAS)

- Sous Lot N°01:Acquisition d'équipement scientifique (**Interface intuitive pour surveiller et gérer l'ensemble de système Photovoltaïque déjà installé**).

N°	DESIGNATION	Prix U/H.T
01	Interface intuitive pour surveiller et gérer l'ensemble de système Photovoltaïque ; Centre de contrôle pour les installations électriques, notamment celles utilisant les équipements VictronEnergy : Fonctionnalités • Surveillance: Tension des batteries, courant de charge/décharge, consommation, production d'énergie, etc. • Contrôle: Démarrage/arrêt de générateurs, priorisation des sources d'énergie, gestion de charge des batteries. • Visualisation: Graphiques, alarmes personnalisables, historiques de consommation. • Remote Management: Accès à distance via le portail VRM pour une surveillance et un contrôle depuis n'importe où. • Intégration: Possibilité d'intégrer des systèmes solaires, éoliens, hydroélectriques, etc. Type d'affichage • Écran tactile couleur: L'interface graphique intuitive permet une navigation facile et une visualisation claire des données. Matériaux et Construction • Boîtier: en plastique résistant aux chocs et aux intempéries pour une utilisation en environnement industriel. • Écran: Écran tactile couleur de haute qualité pour une navigation fluide. Certifications • CE: Conformité aux normes européennes. Connectivité • VE.Direct: Protocole de communication propriétaire de Victron pour une connexion directe avec de nombreux produits de la marque (chargeurs, onduleurs, etc.). • CANbus: Pour une communication plus rapide et plus étendue avec d'autres appareils compatibles. • Ethernet: Pour une connexion réseau et une gestion à distance via le portail VRM. • USB: Pour la mise à jour du firmware, la connexion à un ordinateur et éventuellement pour des périphériques USB (clé 3G, etc.). • Ports d'entrée/sortie: Divers ports pour connecter des sondes de température, des relais, etc. Compatibilité • Produits Victron: Tous les produits Victron peuvent être connectés à cette interface (MultiPlus, Quattro, chargeurs solaires MPPT, BMV, etc.). • Autres appareils: Peut être intégré à d'autres systèmes via des protocoles standards comme Modbus ou grâce à des passerelles. Logiciels et Applications • VRM (VictronRemote Management): Plateforme en ligne pour une surveillance à distance et une configuration avancée. • Applications mobiles: Disponibles pour iOS et Android pour un accès	

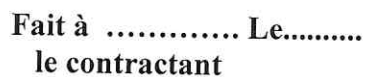
- **API:** Pour une intégration personnalisée avec d'autres systèmes.

- **Température de fonctionnement:** Large plage de température pour une utilisation en intérieur comme en extérieur.
- **Humidité:** Résiste à un certain niveau d'humidité, mais il est conseillé de le protéger des projections d'eau.

- **Alimenté par le système:** Alimenté par le système qu'il surveille (batterie, panneau solaire, etc.).

- **Protection électrique:** Intègre des protections contre les surtensions, les surintensités et les courts-circuits.

L'Unité :



Fait à Le.....
(lu et accepté)
le Cocontractant

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES



Sous Lot N°02: Acquisition d'équipement scientifique (F/P Eolienne 500W /24V avec contrôleur Hybride MPPT)

N°	DESIGNATION	Prix U/H.T
01	F/P Eolienne 500W /24V avec contrôleur Hybride MPPT et avec mat : - Type : Éolienne à axe horizontal, à vitesse variable - Matériaux: Construction robuste en matériaux composites pour une longue durée de vie - Puissance nominale : 500 W - Puissance maximale : 600W - Diamètre du rotateur : 1.5 m - Vitesse nominale : 12m/s - Coefficient de puissance : 0.36 - Tension de sortie: Réglable (12V, 24V, 48V, 220V AC) - Courant de charge nominal : 16,7 A - Plage de températures de travail : - 20°C, + 65 °C - Vitesse de démarrage: Environ 2,5 m/s (11 km/h) - Vitesse maximale de survie : 50 m/s - Nombre de pales : 5 - Système de freinage: Frein aérodynamique automatique - Régulateur de charge: Intégré, à microprocesseur, pour une gestion optimale de l'énergie - Installation: sur mât sur le toit - Entretien: Faible maintenance requise - Durée de vie: plus de 20 années Garantie: Garantie minimale de 5 ans L'Unité :	
02	Contrôleur de charge hybride 500W 24V Boost Eolien : 500W 16A - Solaire : 400W 12A - Tension : 24V - Fonctionnalité : Boost - Plage de température de fonctionnement : de -20 ° C à + 65 ° C - Courant de sortie nominal de la charge 1 et 2 : 10 A - Mode de contrôle : PWM - Mode d'affichage : LCD L'Unité :	

Fait à Le.....
le contractant

Fait à Le.....
(lu et accepté)
le Cocontractant

MINISTERE DE L'ENSEGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE TAHRI MOHAMED BECHAR
FAULTE DES SCIENCES EXACTES
BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Sous Lot N°03: Acquisition d'équipement scientifique (Appareils de mesure solaire et thermique).

N°	DESIGNATION	Prix U/H.T
01	Pyranomètre avec un pare-soleil • Capteur Thermopile noircie protégée par un dôme • Gamme spectrale : 300 à 2800 nm • Sensibilité : 5 à 20 $\mu V/W/m^2$ • Maximum Irradiance : 2000 W/m² • Température de fonctionnement -40°C à +80°C • Dépendance à la température : $\pm 5\%$ (-10°C à +40°C) • Non-Linéarité : $< \pm 2.5\%$ (0 à 1000 W/m²) • Erreur d'inclinaison : $< \pm 2\%$ à 1000 W/m² ($\pm 80^\circ$) • Classification ISO : Classe C - Seconde Classe • Diamètre du dôme : 3,2 cm L'Unité :	
02	Caméra thermique • Caméra thermique 8.7 Hz • Plage de mesure de la température : -25 à +650 °C • Matrice bolométrique : 80 x 60 Pixel • Sensibilité thermique : 70 mK • Optique : 51° x 66° • Ecran : Écran couleur TFT 2,4" (320 x 240 pixels) • Résolution écran : 320 x 240 Pixel • Degré d'émission (max.) : 0.99 • Degré d'émission (min.) : 0.10 • Mise au point : focale fixe • Interfaces : USB • Spécificités • MSX® • Précision de base : $\pm 1\%$ • Distance minimale de mise au point : 0.3m L'Unité :	

Fait à Le.....
le contractant

Fait à Le.....
(lu et accepté)
le Cocontractant

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF



LOT 01 : FOURNITURE POUR LABORATOIRE DES MOLECULES BIOACTIVES ET SEPARATION CHIRALE

- Sous Lot N°01 : Instrument et petit outillage scientifique.

N°	DESIGNATION	Unité	Q	Prix.	Montant
01	Cellule thermostatée pour electrode tournante RDE710 -Cellule à 5 ports de 200 ml pour un volume d'échantillon de 25 à 150 ml. (Enveloppée) -Tube de pont d'électrode de référence -Tube de pont de contre-électrode -Contre-électrode en platine • Contre-électrode en graphite, 6 po -Barboteur de gaz	U	01		
02	Électrode à disque rotatif (RDE) - Or (Au)	U	01		
03	Electrode de référence Ag/Ag Cl	U	01		
04	Electrode de travail en platine, 3 mm Disk, 7 mm OD	U	01		
05	Électrode à disque rotatif (RDE) en platine	U	01		
Montant H.T					
T.V.A 19%					
Montant T.T.C					

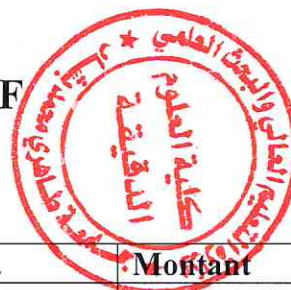
Le présent devis est arrêté à la somme de :

.....

Fait à Le.....
le contractant

Fait à Le.....
(lu et accepté)
le Cocontractant

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF



- Sous Lot N°02 : Matériels et instrument scientifique.

N°	DESIGNATION	Unité	Q	Prix.	Montant
01	Microscopes avec caméra et tablette modele: B-190TBPL Tête : Binoculaire, rotative à 360° et inclinée à 30°. Distance interpupillaire de 48 à 75 mm ; réglage dioptrique sur l'oculaire gauche. Appareil photo intégré de 3,1 MP.connectée à une tablette PC Oculaires : WF 10x/18 mm, fixés par vis . revolver à 4 objectifs Objectifs – Objectif N-PLAN 4x/0,10 – Objectif N-PLAN 10x/0,25 – Objectif N-PLAN 40x/0,65 – Objectif N-PLAN 100x/1,25 (Pétrole/Eau platine coulissante mécanique double couche, 125 × 115 mm, plage de mouvement XY de 70 × 30 mm. Échelle vernier sur les deux axes précision : 0,1mm. Mise au point : mécanisme de mise au point coaxial grossier (tension réglable) et fin avec butée pour éviter le contact entre l'objectif et l'échantillon. Condenseur : Abbe NA 1,25, pré-centré, réglable en hauteur avec diaphragme. Éclairage : X-LED² avec LED blanche 3 W et contrôle de l'intensité	U	01		
02	Microscope modèle: L1100A -tête binoculaire, incliné 30° -distance inter pupillaire 55mm a 75mm -oculaire WF10 x 2 -objectifs: ach,x4/0.1,10x/0.25,40x/0.65,100/1.25 oil -éclairage: 6V/20W avec ajustement de l'intensité LIVRE AVEC: huile (flacon) un fusible un filtre bleu housse de protection + CAISSE	U	01		
				Montant H.T	
				T.V.A 19%	
				Montant T.T.C	

Le présent devis est arrêté à la somme de :

.....

Fait à Le.....
 le contractant

Fait à Le.....
 (lu et accepté)
 le Cocontractant

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF



- Sous Lot N°03 : Acquisition fourniture.

N°	DESIGNATION	Unité	Q	Prix.	Montant
01	Armoire de bureau métallique vitrée de qualité 2 portes DIM 1.85*1.00 selon le choix de M.O	U	05		
02	Armoire de bureau métallique suspendue vitrée de qualité 2 portes DIM 1.85*1.00 selon le choix de M.O	U	04		
Montant H.T					
T.V.A 19%					
Montant T.T.C					

Le présent devis est arrêté à la somme de :

.....

Fait à Le.....
 Le contractant

Fait à Le.....
 (lu et accepté)
 le Cocontractant

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

LOT N°02 : FOURNITURE POUR LABORATOIRE DE PHYSIQUE ET DISPOSITIFS A SEMI-CONDUCTEUR.

- Sous Lot N°01 : Composants électroniques, mécaniques, audiovisuels et besoin des laboratoires.



N°	DESIGNATION	Unité	Q	Prix.	Montant
01	4040CNC LASER ENGRAVER 80 40/40CM	U	01		
Montant H.T					
T.V.A 19%					
Montant T.T.C					

Le présent devis est arrêté à la somme de :

.....
.....

Fait à Le.....
le contractant

Fait à Le.....
(lu et accepté)
le Cocontractant

MINISTERE DE L'ENSEGNEMENT SUPERIEURET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE TAHRI MOHAMED BECHAR
FACULTE DES SCIENCES EXACTES

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

- Sous Lot N°02: Acquisition de Matériels Informatiques



N°	DESIGNATION	Unité	Q	Prix.	Montant
01	LAPTOP ASUS TUF F15 F507 17-12700H/16GB/512 GB SSD/RTX4060 8GB/15.6 144HZ	U	01		
02	DISQUE EXTERNE ADATA 2TB	U	01		
03	ESP32 DEVELOPMENT BOARD WIFI BLUETOOTH ESP32-WROOM-32D	U	40		
			Montant H.T		
			T.V.A 19%		
			Montant T.T.C		

Le présent devis est arrêté à la somme de :

.....

Fait à Le.....
 le contractant

Fait à Le.....
 (lu et accepté)
 le Cocontractant

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

- Sous Lot N°03: Acquisition instrument scientifique Projet national de recherche



N°	DESIGNATION	Unité	Q	Prix.	Montant
01	Echangeur de chaleur eau/eau de type MIT504, Nombre de plaque 45	U	01		
02	Raspberry pi 4 desktop kit	U	01		
03	ESP32 DEVELOPMENT BOARD WIFI BLUETOOTH ESP32-WROOM-32D		01		
04	IOTMPG-6099 Multiparameter Water Quality Monitor Analyzer Meter System Price - PH/ORP - EC/TDS/salinity - Dissolved Oxygen - COD/BOD/TOC - NH3-N/N03-N - Tutbidity/TSS - Blue-green Algae/Chlorophyl - F- ,Cl-,Ca2+,N03-,NH4+,K+,NH3-	U	01		
			Montant H.T		
			T.V.A 19%		
			Montant T.T.C		

Le présent devis est arrêté à la somme de :

.....

Fait à Le.....
 le contractant
 le Cocontractant

Fait à Le.....
 (lu et accepté)

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

- **Sous Lot N°04:** Acquisition Matériels et instrument scientifique pour projet national de recherche.

N°	DESIGNATION	Unité	Q	Prix.	Montant
01	IOTMPG-6099 Multiparameter Water Quality Monitor Analyzer Meter System Price - PH/ORP - EC/TDS/salinity - Dissolved Oxygen - COD/BOD/TOC - NH3-N/N03-N - Tutbidity/TSS - Blue-green Algae/Chlorophyl - F- ,Cl-,Ca2+,N03-,NH4+,K+,NH3-	U	01		
		Montant H.T			
		T.V.A 19%			
		Montant T.T.C			

Le présent devis est arrêté à la somme de :

.....

Fait à Le.....
le contractant
le Cocontractant

Fait à Le.....
(lu et accepté)

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

LOT N°03 : FOURNITURE POUR LABORATOIRE DE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES ET LEURS APPLICATIONS DANS LES ZONES SAHARIENNES (LDERAS)

- Sous Lot N°01: Acquisition d'équipement scientifique (Interface intuitive pour surveiller et gérer l'ensemble de système Photovoltaïque déjà installé).



N°	DESIGNATION Fourniture et pose	Unité	Q	Prix.	Montant
01	Interface intuitive pour surveiller et gérer l'ensemble de système Photovoltaïque ; Centre de contrôle pour les installations électriques, notamment celles utilisant les équipements VictronEnergy : Fonctionnalités • Surveillance: Tension des batteries, courant de charge/décharge, consommation, production d'énergie, etc. • Contrôle: Démarrage/arrêt de générateurs, priorisation des sources d'énergie, gestion de charge des batteries. • Visualisation: Graphiques, alarmes personnalisables, historiques de consommation. • Remote Management: Accès à distance via le portail VRM pour une surveillance et un contrôle depuis n'importe où. • Intégration: Possibilité d'intégrer des systèmes solaires, éoliens, hydroélectriques, etc. Type d'affichage • Écran tactile couleur: L'interface graphique intuitive permet une navigation facile et une visualisation claire des données. Matériaux et Construction • Boîtier: en plastique résistant aux chocs et aux intempéries pour une utilisation en environnement industriel. • Écran: Écran tactile couleur de haute qualité pour une navigation fluide. Certifications • CE: Conformité aux normes européennes. Connectivité • VE.Direct: Protocole de communication propriétaire de Victron pour une connexion directe avec de nombreux produits de la marque (chargeurs, onduleurs, etc.). • CANbus: Pour une communication plus rapide et plus étendue avec d'autres	U	01		

- **appareils compatibles.**
- **Ethernet:** Pour une connexion réseau et une gestion à distance via le portail VRM.
- **USB:** Pour la mise à jour du firmware, la connexion à un ordinateur et éventuellement pour des périphériques USB (clé 3G, etc.).
- **Ports d'entrée/sortie:** Divers ports pour connecter des sondes de température, des relais, etc.

Compatibilité

- **Produits Victron:** Tous les produits Victron peuvent être connectés à cette interface (MultiPlus, Quattro, chargeurs solaires MPPT, BMV, etc.).
- **Autres appareils:** Peut être intégré à d'autres systèmes via des protocoles standards comme Modbus ou grâce à des passerelles.

Logiciels et Applications

- **VRM (VictronRemote Management):** Plateforme en ligne pour une surveillance à distance et une configuration avancée.
- **Applications mobiles:** Disponibles pour iOS et Android pour un accès rapide aux informations.
- **API:** Pour une intégration personnalisée avec d'autres systèmes.

Environnement

- **Température de fonctionnement:** Large plage de température pour une utilisation en intérieur comme en extérieur.
- **Humidité:** Résiste à un certain niveau d'humidité, mais il est conseillé de le protéger des projections d'eau.

Alimentation

- **Alimenté par le système:** Alimenté par le système qu'il surveille (batterie, panneau solaire, etc.).

Sécurité

- **Protection électrique:** Intègre des protections contre les surtensions, les surintensités et les courts-circuits.
- **Sécurité des données:** Les communications sont chiffrées pour protéger les données.



Montant H.T

T.V.A 19%

Montant T.T.C

Le présent devis est arrêté à la somme de :

Fait àLe.....
le contractant

Fait àLe.....
(lu et accepté)
le Cocontractant

UNIVERSITÉ TAHRI MOHAMED BECHAR
FACULTÉ DES SCIENCES EXACTES
DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

Sous Lot N°02: Acquisition d'équipement scientifique (F/P Eolienne 500W /24V avec contrôleur Hybride MPPT).

N°	DESIGNATION Fourniture et pose	Unité	Q	Prix.	Montant
01	F/P Eolienne 500W /24V avec contrôleur Hybride MPPT et avec mat : - Type : Éolienne à axe horizontal, à vitesse variable - Matériaux: Construction robuste en matériaux composites pour une longue durée de vie - Puissance nominale : 500 W - Puissance maximale : 600W - Diamètre du rotateur : 1.5 m - Vitesse nominale : 12m/s - Coefficient de puissance : 0.36 - Tension de sortie: Réglable (12V, 24V, 48V, 220V AC) - Courant de charge nominal : 16,7 A - Plage de températures de travail : - 20°C, + 65 °C - Vitesse de démarrage: Environ 2,5 m/s (11 km/h) - Vitesse maximale de survie : 50 m/s - Nombre de pales : 5 - Système de freinage: Frein aérodynamique automatique - Régulateur de charge: Intégré, à microprocesseur, pour une gestion optimale de l'énergie - Installation: sur mât sur le toit - Entretien: Faible maintenance requise - Durée de vie: plus de 20 années Garantie: Garantie minimale de 5 ans	U	01		
02	Contrôleur de charge hybride 500W 24V Boost Eolien : 500W 16A - Solaire : 400W 12A - Tension : 24V - Fonctionnalité : Boost - Plage de température de fonctionnement : de -20 ° C à + 65 ° C - Courant de sortie nominal de la charge 1 et 2 : 10 A - Mode de contrôle : PWM - Mode d'affichage : LCD	U	01		
Montant H.T					
T.V.A 19%					
Montant T.T.C					

Le présent devis est arrêté à la somme de :

.....

Fait àLe.....
le contractant

Fait àLe.....
(lu et accepté)
le Cocontractant

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

- Sous Lot N°03: Acquisition d'équipement scientifique (Appareils de mesure solaire et thermique)

N°	DESIGNATION Fourniture et pose	Unité	Q	Prix.	Montant
01	Pyranomètre avec un pare-soleil - Capteur Thermopile noircie protégée par un dôme - Gamme spectrale : 300 à 2800 nm - Sensibilité : 5 à 20 $\mu\text{V}/\text{W}/\text{m}^2$ - Maximum Irradiance : 2000 W/m^2 - Température de fonctionnement -40°C à +80°C - Dépendance à la température : $\pm 5\%$ (-10°C à +40°C) - Non-Linéarité : $< \pm 2.5\%$ (0 à 1000 W/m^2) - Erreur d'inclinaison : $< \pm 2\%$ à 1000 W/m^2 ($\pm 80^\circ$) - Classification ISO : Classe C - Seconde Classe - Diamètre du dôme : 3,2 cm	U	01		
02	Caméra thermique - Caméra thermique 8.7 Hz - Plage de mesure de la température : -25 à +650 °C - Matrice bolométrique : 80 x 60 Pixel - Sensibilité thermique : 70 mK - Optique : 51° x 66° - Ecran : Écran couleur TFT 2,4" (320 x 240 pixels) - Résolution écran : 320 x 240 Pixel - Degré d'émission (max.) : 0.99 - Degré d'émission (min.) : 0.10 - Mise au point : focale fixe - Interfaces : USB - Spécificités - MSX® - Précision de base : $\pm 1\%$ - Distance minimale de mise au point : 0.3m	U	01		
Montant H.T					
T.V.A 19%					
Montant T.T.C					

Le présent devis est arrêté à la somme de :

Fait àLe.....
le contractant

Fait àLe.....
(lu et accepté)
le Cocontractant